

Vallons
de Haute
Bretagne
COMMUNAUTÉ



Dossier de demande d'agrément
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHORUS
Renouvellement 2018-2022

Sommaire

Préambule

I - Fiche d'identité du centre social

A – L'Environnement du Centre Social

B – L'Animation Globale

C – Le fonctionnement de la structure

- L'équipe professionnelle
- L'organigramme
- Les secteurs d'activités

D - Présentation et analyse des moyens financiers et logistique

II – La démarche projet

A – Les étapes de la Méthodologie de projet

B – Le schéma organisationnel, les différents temps de travail

III – L'évaluation du précédent projet

IV – Le Diagnostic partagé

A – Les données chiffrées

B – Le recueil de la parole des habitants

C – Les entretiens avec les partenaires

D – le temps de travail avec les élus du territoire

V – Les axes de travail retenus pour 2018 / 2022

A – Les axes de travail

B – Les fiches actions

VI – Suivi du projet et conclusion

VII – Documents annexes

- Le questionnaire aux habitants
- La charte des bénévoles

Préambule :

Le Centre Social et Culturel CHORUS a été inauguré le 31 août 2012.

Un premier agrément a été accordé par la Caisse d'Allocations Familiales pour les années 2013-2017. Répondant aux besoins de la population, les services se sont structurés petit à petit : augmentation des heures d'ouverture, mise en place d'un accueil permanent, d'un service animation familles, d'un point information jeunesse, d'un accueil partagé.

Les habitants ont été associés à la vie du Centre social dès sa création, les bénévoles, les partenaires et les équipes ont un rôle essentiel au fonctionnement du Centre Social. Des partenariats constructifs apportent des solutions au fur et à mesure de nouveaux besoins. Un conseil des habitants a été créé, une charte des habitants mise en place et des commissions thématiques constituées.

2014 voit aboutir la fusion entre Maure de Bretagne Communauté, la Communauté de communes du Canton de Guichen, et par extension, les communes de Lohéac, Saint Malo de Phily, Guipry et Messac pour donner vie à « **VALLONS DE HAUTE BRETAGNE Communauté** », nouvelle entité administrative gestionnaire du Centre Social et Culturel CHORUS. 3 bassins de vie sont déterminés avec des compétences par bassin gérées de manière différente.

Notre projet de renouvellement se limitera uniquement à l'ex Communauté de communes de Maure de Bretagne, ville-centre devenue au 1er janvier 2017 Val d'Anast en fusionnant avec la commune de Campel.

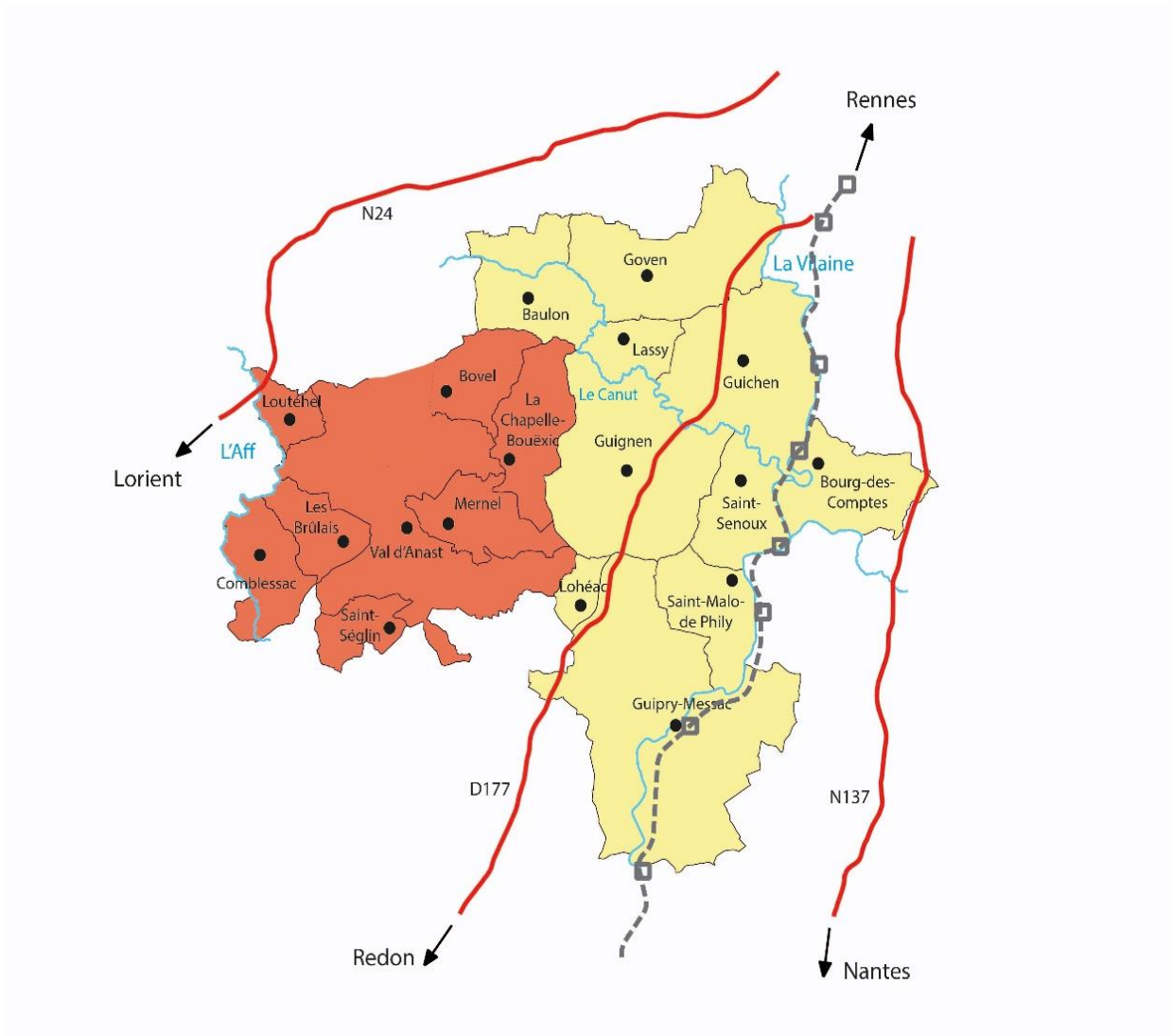
Le Centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire (extrait de la charte des centres sociaux). C'est dans ce sens qu'une démarche la plus participative possible a été souhaitée pour ce renouvellement en créant des moments forts permettant le dialogue, l'échange, le partenariat entre nos services, les habitants et les institutionnels du Centre social. Nous détaillerons cette démarche aboutie au fur et à mesure de son avancée depuis 2016.

Nous effectuerons le bilan du précédent projet social ; de ce constat, nous détaillerons les perspectives à atteindre et proposerons des actions concrètes.

Bien entendu, les moyens humains, matériels et financiers mis à notre disposition feront également l'objet d'un chapitre.

Carte du territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté

En orangé : le territoire d'influence du Centre Socioculturel Chorus



A - L'environnement intercommunal :

Le bassin de vie de Val d'Anast compte 7 communes et a une superficie de 67 km², soit 38 % de la superficie du territoire. Le terme de ville centre peut être évoqué pour l'ex Maure de Bretagne. La fusion avec Campel élargi son territoire en le divisant sur un axe Nord Sud.

- Chorus est donc idéalement situé : il est au cœur d'une zone très fréquentée par les familles du Pays de Maure de Bretagne. En effet, les groupes scolaires public (école Cousteau) et privé (école Sainte Marie) sont à proximité immédiate de Chorus. La Résidence de Bel Air (EHPAD) est en face de notre équipement. Les collèges public (collège du Querpon) et privé (collège Sainte Marie) sont tous deux à 2 minutes à pieds du centre social tout comme le seul supermarché du territoire communautaire. Enfin, le bourg de Maure de Bretagne est, quant à lui, situé à 500 m environ. Les travaux de réfection de la voirie communautaire ont permis de relier de manière sécuritaire et d'accès handicapés l'ensemble de ces établissements en 2017. De même un parking de dimensions adaptées jouxte le Centre social.

L'équipement Chorus accueille de multiples services à la population, qu'ils soient communautaires ou gérés et animés par des partenaires. L'idée de regrouper tous ces services dans un même bâtiment favorise les croisements des publics, quels que soient leurs besoins et les rencontres entre professionnels très divers (ce qui facilite le partage de diagnostic et favorise les projets partenariaux). L'équipement, tel qu'il a été pensé, avec une animation et un accueil de qualité, doit représenter un véritable outil au service de la création de lien social. La multiplicité des services et les permanences associées permettent des rencontres de populations de manière identique pour tous; il rejoint par là-même notre volonté d'être solidaires au profit de tous.

Il permet également aux personnes ne disposant pas de véhicule, ou permis de conduire, d'avoir des permanences de divers services publics le plus souvent basés à Rennes.

La Communauté de Communes a depuis 2012 développé fortement son offre de services à la population. Un Point Information Jeunesse a été créé à temps complet, les horaires de l'accueil du CHORUS ont été élargis et le recrutement d'une personne à temps complet. Des permanences élargies à certains soirs, permettant l'accueil des personnes travaillant sur Rennes ou Redon plus tardivement. Le multi-accueil agréé pour 20 places voit sa capacité atteinte de manière quasi-permanente grâce à un travail efficace d'accueil adapté aux situations et en respectant la charte qualité. Un espace jeunes est créé et fonctionne de manière quasi permanente. L'accueil de loisirs, géré par Léo Lagrange en prestation de service, est agréé pour 80 places compte tenu des demandes d'accueil de plus en plus importantes. Enfin, une médiathèque communautaire propose une gamme d'animations et de documents très diversifiés (jeux de la ludothèque, cyberspace, dvd, livres audio, jeux vidéo etc.). Elle rencontre le succès espéré. Avec la création de Chorus, les élus la Communauté de Communes démontrent bien leur volonté de servir l'intérêt général en plaçant les habitants au centre de leurs préoccupations.

B – L'Animation globale

Le centre social, acteur du développement local et promoteur de la participation des habitants à "la vie sociale."

Accueil, Ecoute, Rencontre : stratégies et moyens mis en œuvre, pour permettre l'ouverture à tous et l'échange social dans et à l'extérieur de la structure.

Le Centre social et Culturel CHORUS est ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 sauf les lundis 17 heures. L'accueil physique est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 h 30 à 17 heures. Les formalités relatives aux inscriptions et autres actions sont désormais accessibles en ligne sur le site de Vallons de Haute Bretagne, mais aussi auprès de chaque service. Une newsletter trimestrielle a été mise en place dès 2017 afin de répondre aux nouvelles formes de communication.

Tous les jours, l'accès au Centre Social est libre, la presse locale et internationale disponible, les bénévoles participent à la vie du Centre en fonction de leur disponibilité et leur envie.

Les différentes actions proposées répondent aux besoins des gens et permettent l'échange et la rencontre. Elles permettent de rompre l'isolement et rassemblent diverses générations. De grands temps forts ponctuent les rassemblements tout au long de l'année Halloween, Noël, la fête des familles, les sorties familles, les expositions, les animations jeux, les lectures à thème et en partenariats...

L'équipe des salariés sous la direction de la Directrice se réunit tous les 15 jours pour réfléchir aux actions à mettre en place en fonction des thèmes d'actualité, des besoins des habitants, et des besoins d'accompagnement d'un Centre Social (en lien avec les salariées des permanences)

Participation : stratégies et moyens mis en œuvre pour favoriser la participation des habitants.

Afin de favoriser la participation des habitants à la vie du Centre Social des partenariats ont été mis en place localement avec des associations :

Le coffre à jouer partage les locaux du RIPAME lors de ses animations, un aménagement spécifique a été créé afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'un ou l'autre. Supervisé par la responsable de la médiathèque communautaire, cette association travaille en étroite collaboration avec les services pour offrir des moments de convivialité aux familles, tout en gardant un objectif de bien vivre ensemble.

Une convention de mise à disposition de livres lors des permanences des restos du cœur permettent l'accès à la lecture de manière plus anonyme avant d'approcher de manière plus régulière la médiathèque du Centre Social.

Le Cinéma l'Aurore, en partenariat avec le Collège de Val d'Anast à l'action du mois du film documentaire avec les services de la médiathèque et du Point Information Jeunesse.

Un collectif jardins dynamique qui organise régulièrement des actions : troc jardin, préparation de lait bio...

Le Conseil des habitants se réunit régulièrement afin de collecter les informations, donner son ressenti sur telle ou telle action et propose de nouvelles idées à partager avec l'équipe

de salariés. Pour tenir compte de l'importance des actions menées ou à mener, l'ensemble de l'équipe peut participer à cette instance.

L'ensemble des bénévoles est informé des diverses propositions émises lors de ces rencontres, par voie électronique et papier. Un large tableau d'affichage est à leur disposition dans le hall du Chorus. Les agendas sont distribués à l'ensemble des services publics, services sociaux et médicaux disséminés sur le territoire de Val d'Anast et les communes environnantes.

Chaque personne peut s'engager comme bénévole quand il le souhaite et rejoindre la nombreuse équipe déjà présente, une fiche bénévole a été mise en place, elle prend en considération les attentes, les hobbies des futurs bénévoles afin de les accueillir au mieux.

Mobilisation : stratégies et moyens mis en œuvre par la structure pour soutenir l'animation et le développement social :

Des temps forts traditionnels et des actions nouvelles pour caler aux besoins des habitants et à leur envie de se connaître ou de se faire connaître.

Une passionnée de couture qui apprend aux autres, idem pour le tricot, l'apprentissage de l'anglais, l'échange de bulbes et de plants....autant de bénévoles qui animent le territoire en partageant avec les autres.

Le recensement des actions et leur prise en compte dans l'agenda permettent d'agir de manière concertée sur l'ensemble du territoire en et en dehors des murs du Centre Social.

Analyse de la mise en œuvre de l'animation globale.

La première analyse consiste à étudier le nombre de personnes touchées par les diverses actions et le retour de satisfaction de l'utilisateur. Reste à comprendre et agir en conséquence sur les « invisibles », malgré les efforts consentis par la mise en place de l'agenda et de la newsletter.

Charte des bénévoles

Elle officialise un travail mené sur une année par un groupe de bénévoles et de salariés et correspond aux objectifs du premier projet. Elle permet de fixer les bases d'une organisation concernant la participation au Conseil des Habitants. (Document joint en annexe).

Les axes de travail du projet en cours (2014/2017)

AXE 1 : Favoriser la rencontre et l'intégration

OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- 1- Organiser des évènements ou des temps à caractère solidaire.
- 2- Organiser des temps de rencontre potentiellement très rassembleurs et à vocation intergénérationnelle
- 3- Faire de Chorus un espace de détente propice à la rencontre intergénérationnelle.
- 4- Valoriser le territoire en s'appuyant sur ses ressources et en l'animant.

AXE 2 : Favoriser la coordination associative et l'accompagnement des bénévoles

OBJECTIFS STRATEGIQUES :

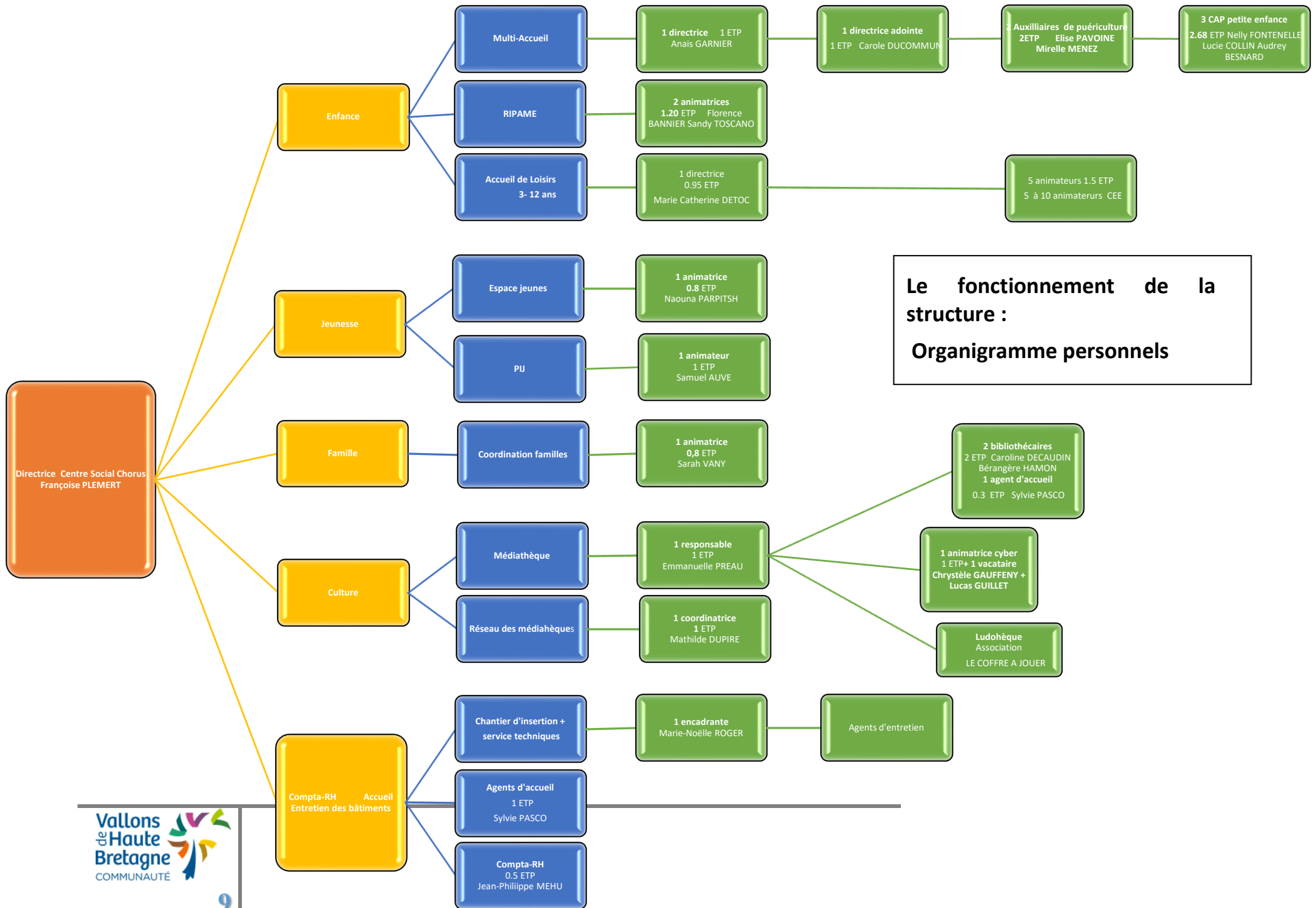
- 1- Améliorer le dialogue inter associatif pour à terme lever des barrières au bon fonctionnement de la vie associative
- 2- Susciter l'envie de joindre les compétences des associations autour d'une manifestation associative commune.
- 3- réfléchir et mettre œuvre une stratégie visant à susciter du bénévolat, à le valoriser et maintenir son dynamisme dans le temps

AXE 3 : Se soucier des fragilités locales (axe transversal)

AXE 4 : Soutenir la parentalité

OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- 1- Renforcer les liens familiaux
- 2- Créer du lien entre parents et familles du territoire, en s'appuyant sur des moments de convivialité.
- 3- Informer les parents
- 4- Permettre à des parents de mettre leurs compétences à disposition des services d'accueil d'enfants
- 5- Favoriser des échanges entre parents, responsables de services d'accueil enfance (multi-accueil, RAM, LAEP, ALSH) et élus pour permettre une adéquation entre les attentes des parents et l'organisation des services proposée.



Le fonctionnement de la structure :
Organigramme personnels

1 - La petite enfance

Le Multi-Accueil intercommunal

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Cette structure est agréée pour accueillir de 16 à 18 enfants en régulier, de 2 à 4 enfants en occasionnel, et jusqu'à 2 places sont disponibles pour l'accueil d'urgence. Ainsi, plus de 100 enfants entre 2 mois et demi et 4 ans sont accueillis chaque année depuis 2012. Tous les ans, environ 50% d'entre-elles sont considérées « vulnérables » par le Conseil Départemental, puisque leur tarif horaire n'excède pas 0.85 euros.

Les sept professionnelles présentes auprès des enfants ont pour objectif d'accompagner chaque enfant dans la construction de son individualité, en se montrant à l'écoute de ses émotions dans un cadre sécurisant et bienveillant. L'équipe veille au quotidien à instaurer un climat de confiance avec les familles, afin de garantir une sérénité indispensable à la sécurité affective des enfants.

Chaque année est ponctuée de moments forts, tels que la sortie cueillette de légumes, la soirée d'accueil, le goûter de Noël, les matinées d'adaptation à l'école, la fête des familles... L'organisation de ces événements nécessite l'implication des parents.

Le relais Parents Assistantes Maternelles

Le RIPAME a pour finalité la qualité de l'accueil du jeune enfant chez les assistantes maternelles et au domicile des parents pour ce qui concerne la garde à domicile.

Pour cela le Relais a trois principales missions :

- Informer les parents et les professionnels en matière d'accueil individuel
- Offrir un cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles
- Être un observatoire des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

Pour répondre à ces trois missions, le RIPAME de Val d'Anast propose aux parents et aux professionnels

- des ateliers d'éveil pour leurs enfants de moins de quatre ans les mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h. Lors de la création de ces ateliers, un projet éducatif et social a été élaboré : sécurité affective, socialisation, éveil de l'enfant, autonomie.. tels sont les principaux objectifs pédagogiques définis dans ce projet. Les ateliers permettent également aux professionnels de se rencontrer, échanger sur leurs pratiques..
- des permanences d'infos sur le contrat et la convention du particulier employeur les lundis de 13h30 à 18h00, les mardis de 13h30 à 19h, les jeudis de 13h30 à 18h et les vendredis de 13h30 à 18h00.

Par ailleurs le RIPAME recueille les données statistiques relatives à l'accueil du jeune enfant sur le territoire.

Les Relais ont une obligation de gratuité de neutralité.

« Le p'tit navire », lieu d'accueil enfants parents

Le LAEP a pour finalité le soutien à la parentalité. Il s'agit pour les accueillantes de ce service de valoriser les compétences parentales. C'est un lieu de rencontres et d'échanges pour les familles accompagnées de leur(s) enfant(s) de moins de six ans. Les accueillantes peuvent également être amenées à orienter les familles vers d'autres professionnels : psychomotriciens, PMI, psychologues..

Une convention est signée avec la CAF qui verse une subvention annuelle de fonctionnement. Dans cette convention sont définies les modalités de fonctionnement des LAEP : deux accueillantes à chaque séance, des séances de supervision régulières..

Le p'tit navire est ouvert tous les mercredis, sauf vacances scolaires, de 9h à 11h30 dans les locaux du RIPAME.

2 – La culture

Une médiathèque communautaire

La médiathèque comptabilise entre 2000 et 2300 inscrits actifs chaque année. 60 000 documents sont empruntés annuellement (tous supports confondus). La médiathèque met à la disposition du public des livres, une cinquantaine d'abonnements à des périodiques, des CD audio enfants, des DVD. Elle a aussi développé une offre numérique : des liseuses, des jeux vidéo, des tablettes. En 2016, une collection de patrons de couture a été mise en place et en 2017 une grainothèque en partenariat étroit avec le collectif jardin du Chorus. La médiathèque est ouverte 19h30 par semaine et son inscription est gratuite pour tous les habitants de la communauté de communes. Depuis fin 2016, elle est intégrée au réseau Bibliothèques des Vallons. Actualités 2017 du réseau : une carte unique et des animations communes en octobre de chaque année

La cyber-base

La Cyber-base a pour objectif pédagogique de réduire la fracture numérique en aidant et initiant les habitants dans l'utilisation des supports numériques.

Service rattaché à la médiathèque, la Cyber-base du Chorus accueille tous les habitants sur les horaires d'ouverture de la médiathèque. 15 PC sont à leur disposition pour naviguer sur Internet, rechercher de l'emploi, jouer, travailler, scanner et faire des démarches administratives, etc.

Par ailleurs, la Cyber-base est également un lieu d'animation et de formation. Des ateliers d'initiations à thème tel que la retouche photo, la découverte de l'utilisation des PC, des tablettes, ainsi que la prévention sur les dangers d'Internet et ses usages...sont proposés le mercredi matin. Des initiations à la carte sont proposées le samedi matin. Les usagers peuvent ainsi venir poser divers des questions. L'animatrice s'inscrit dans des projets partenariaux multiples avec des partenaires divers (écoles .associations, PAE, et divers

services du Chorus, etc. Des partenaires tels que le pôle-emploi, le chantier d'insertion utilisent ces ressources afin de faire découvrir les ressources web spécifiques.

La ludothèque

La ludothèque est animée par une association de bénévoles « Le Coffre à jouer ». Une convention de partenariat régit les relations entre le Coffre à jouer, Vallons de Haute Bretagne Communauté et les services du Chorus. La ludothèque compte 1090 jeux pour tous les publics. En 2016, 1602 jeux ont été empruntés. Le Coffre à jouer organise des actions dans et en dehors du Chorus, sur le territoire de la communauté de communes. Une convention de partenariat a été signée en 2017 fixant les obligations....

3 – L'enfance et la jeunesse

L'accueil de loisirs :

L'accueil de loisirs à Léo Lagrange est un lieu de rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative de l'enfant, du développement de son autonomie et son esprit critique. La priorité est donc donnée à la démarche de projet et non à la simple consommation de loisirs.

La directrice de l'accueil de loisirs et son équipe d'animation veillent à respecter ces engagements en respectant le rythme des enfants et en adaptant les projets d'animations et d'activités à leur âge.

L'accueil de loisirs accueille les enfants de Vallons de Haute Bretagne Communauté, âgés de 3 à 12 ans, ou 3 ans dans les 3 mois, scolarisés.

L'équipe :

- Une directrice
- Six animateurs permanents, les mercredis
- 4 à 8 animateurs volontaires les vacances scolaires
- Une animatrice référente de l'accueil d'enfant en situation de handicap

L'ALSH peut accueillir au total 100 enfants au maximum

Durant l'année, l'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et vacances scolaires. (Fermeture, une semaine en août) ; l'accueil de loisirs ouvre à 7h15 et ferme à 19h.

Publics accueillis :

L'ALSH accueille majoritairement des enfants de familles de classe moyenne dont les deux parents travaillent. Cependant, les revenus des familles sont inférieurs à la moyenne départementale.

Nous accueillons aussi des enfants issus de familles monoparentales. Ces familles pour une partie, sont confrontées aux problèmes d'emploi, de déplacements et disposent de faibles revenus.

Nous accueillons un nombre important d'enfants de 3 à 5 ans. Ceci nous a amenés à particulièrement prendre en compte cette tranche d'âge dans notre projet pédagogique, en termes d'accueil, de transmission d'informations aux parents, de respect du rythme biologique.

Des objectifs globaux

- Proposer des programmes d'activités qui mettent en avant la découverte, l'éveil, l'ouverture d'esprit.
- Inscrire l'accueil de loisirs dans la vie de son territoire en s'appuyant sur les ressources locales.
- Ouvrir l'accueil de loisirs sur l'extérieur.
- Valoriser le « faire ensemble » dans les pratiques quotidiennes et sensibiliser aux différences et à la notion de respect.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer, de s'impliquer dans la vie de l'accueil de loisirs, d'être participatif.
- Encourager la prise de parole, le débat, le partage d'expériences, notamment grâce aux outils Léo Lagrange, et ainsi concourir à responsabiliser les enfants.
- Favoriser l'épanouissement individuel par la pratique du jeu collectif, d'activités sportives et culturelles.
- Respecter le rythme et les besoins de l'enfant en ne « surchargeant » pas son temps de loisirs.

La passerelle :

LES OBJECTIFS

- Accompagner le passage de l'enfance à l'adolescence durant leur temps libre en proposant des temps d'activités spécifiques.
- Faciliter la transition pour l'enfant entre les deux structures : de l'Accueil de loisirs vers l'Espace Jeunes.
- Favoriser la rencontre avec d'autres jeunes.
- Favoriser l'implication de l'enfant dans ses loisirs.

- Accompagner les parents dans l'évolution de leur enfant.
- Impliquer les familles dans les loisirs de leur(s) enfant(s).

Organisation et fonctionnement :

Une animation spécifique « passerelle » est proposée en direction des 9/12 ans pendant le mois de juillet.

Un parcours semaine est proposé aux enfants sur une thématique par semaine (exemple : petits citoyens, nature, cuisine...)

Un animateur est référent de la passerelle.

La passerelle est organisée depuis l'été 2017 au complexe sportif de Guipry-Messac.

L'espace jeunes :

En cohérence et en complémentarité avec le projet jeunesse de la Communauté de communes l'espace jeunes Léo Lagrange a pour objectifs de :

- Offrir un temps de loisirs éducatifs fort,
- Participer à la formation de citoyens actifs
- Permettre les rencontres entre jeunes
- Faciliter l'accès à l'information
- Amener les jeunes à :
 - Pérenniser, trouver ou retrouver une confiance en soi et en les autres.
 - Pouvoir s'épanouir en concrétisant ses rêves, ses envies et ses valeurs.
 - Se respecter et respecter les autres, accepter les différences.
 - Vivre en collectivité.
 - Concevoir et mettre en œuvre des projets ensemble dans l'écoute.
 - Être citoyen. Participer à la vie de son pays, de sa ville, de son quartier, de son école... Et être acteur de ses propres choix.
 - Découvrir, pratiquer le «vivre - ensemble»
 - Comprendre et vivre la mixité sous toutes ses formes, avec respect, plaisir et détente.
 - Mettre en œuvre des actes de solidarité.
 - Comprendre et appliquer les notions de protection de l'environnement.
 - Avoir accès à la culture sous toutes ses formes ainsi qu'aux pratiques sportives.

Principales actions :

Accueil des jeunes de 11/17 ans pour les activités et accompagnement de projet pour les 16/25 ans.

- Labellisation CAP J des espaces jeunes pour l'accompagnement de projets de jeunes.

- Un accueil libre les mercredis et samedis.
- Des « sorties samedis » culturels.
- Des animations inter espaces jeunes du territoire.
- Des programmes d'animations pour chaque période de vacances.

Horaires d'ouverture :

- Toute l'année : le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30
- Pendant les "petite vacances" : du mardi au samedi de 13h30 à 18h30
- Pendant les vacances d'été : du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Le point info jeunesse :

Le Point Information Jeunesse est un espace d'accueil généraliste de l'information ou les jeunes, et leurs parents, peuvent avoir accès à une information complète, pratique et actualisée. L'accueil y est gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous.

Le PIJ, fait également partie du Service Public Régional pour l'Orientation (SPRO). A ce titre le PIJ garanti un premier niveau d'information quant à la formation professionnelle. Cette information est disponible pour toute personne en situation de recherche d'emploi ou salarié en demande de formation.

Le PIJ, animé par un professionnel à temps plein de l'éducation populaire accompagne les initiatives des jeunes, les informe sur l'ensemble des sujets pouvant questionner des jeunes de 16 à 25 ans (connaissance des métiers, séjours vacances, BAFA, santé, prévention etc.). Partenariats nombreux avec les collègues, cinéma pour des animations « t'as de la tchatte », participation aux Nocturnes, dispositif été argent de poche ...

L'animateur de cet espace est polyvalent, il met à disposition de l'information sur tout, mais pas forcément toute l'information. Il est là pour :

- Accueillir, écouter, conseiller,
- Orienter vers les organismes compétents,
- Faire vivre, animer l'espace (journée thématiques ...) et produire de l'information,
- Soutenir les actions locales.,
- Accompagner les jeunes dans leurs initiatives.

Le PIJ, pour quoi faire ?

Pour s'informer sur TOUT !

Au PIJ convergent des informations locales, départementales, régionales, nationales et internationales, sur différents domaines ; comme :

- La vie pratique (vie affective et familiale, santé, droit, étrangers en Bretagne, personnes handicapées, projets et initiatives, ...)
- Loisirs

- Vacances
- Etranger
- Emploi (accompagnement à la rédaction de CV et de lettre de motivation)
- Formation continue
- Organisation des études (informations et orientations, enseignement secondaire, enseignement professionnel et technologique, enseignement supérieur)
- Métiers et formations (administration, agriculture, pêche et nature, commerce gestion, enseignement, animation et sport, droit et économie, défense, sécurité et secours, lettres et sciences humaines, information et communication, science et technologie, santé, social, soins, métallurgie, mécanique, bâtiment, travaux publics, électricité et informatique, transports, carrière artistiques, autres industrie et services).

Avec quels moyens ?

- **De la documentation papier** : classeurs, affiches, flyers, revues spécialisées, brochures,...
- **Un espace informatique comprenant 1 ordinateur avec accès à internet et une imprimante** :
 - pour la consultation internet (accès gratuit) : recherche d'offres d'emploi, d'écoles, de formation, renseignements pratiques, d'informations culturelles,...
 - pour la création de document : curriculum vitae, lettre de motivation, rapport de stage,....
 - Et consulter de la documentation version web.
- **Le PIJ c'est aussi** :
 - un espace de rencontres, d'échanges, de convivialité ;
 - un accueil individuel ou en groupe ;
 - un espace de relation pour des offres d'emploi (baby-sitting, formations, jobs d'été, saisonniers,...) ;

4 – L'animation collective familles :

Le service Animation Collective Famille a été créé en décembre 2013, dans le cadre de la labélisation CAF « centre social » du pôle social et culturel Chorus. Ce service contribue au bien vivre ensemble sur le bassin de vie de Maure de Bretagne. Au travers de multiples activités culturelles, éducatives ou festives, il favorise les rencontres, les échanges et les solidarités.

Afin d'adapter au mieux les actions aux besoins des familles et de soutenir les initiatives des habitants, le programme d'activités se construit en étroite collaboration avec les acteurs du Chorus. Régulièrement, le service d'animation collective famille mobilise les usagers, les professionnels et les partenaires afin de partager des idées, des réflexions, des constats et de construire ensemble les animations. Vous souhaitez vous impliquer davantage et contribuer au développement du lieu ? N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles du Chorus !

Le pôle famille animation collective est facilitateur pour articuler des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Le service Famille a un rôle déterminant puisqu'il développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales, et peut répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire par la mise en place d'actions spécifiques en lien avec d'autres professionnels.

Le service Famille est ouvert du Mardi au Samedi de 9h00 à 17h00.

Tous les prétextes sont bons pour rassembler et créer du lien social et familial : des rendez-vous au potager, autour d'un jeu de société, des sorties touristiques, l'organisation du carnaval, des ateliers créatifs, des balades contées.

Une attention toute particulière est donnée aux familles au travers diverses initiatives en lien avec la parentalité (information, ateliers, débats) autour de sujets concernant toutes les générations (éco-citoyenneté, communication bienveillante, alimentation, citoyenneté...).

Ces actions sont menées pour, par et avec les familles.

5 - Autres services à la population présents dans Chorus

L'accompagnement socioprofessionnel, le chantier d'insertion

Le chantier d'insertion est un service qui accueille des personnes en situation d'insertion, éloignées de l'emploi afin de les redynamiser par une mise en situation de travail. Durant cette mise en situation, encadrées par un responsable technique et suivies par une accompagnatrice socio-professionnelle, ces personnes acquièrent des connaissances techniques, des compétences sociales indispensables pour accéder à l'emploi et s'engagent dans une démarche de formation et de recherche d'emploi.

Les permanences des partenaires à Chorus :

SESSAD LA RIVE : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile : structure médico-éducative privilégiée de l'intégration scolaire

FIL ROUGE : L'association accompagne les personnes présentant des troubles psychiques pour favoriser une meilleure inclusion socio-professionnelle dans un milieu de travail ordinaire. Environ 2 fois par mois

ALCOOL ASSISTANCE : Association La Croix D'Or : accueille les personnes en difficulté avec l'alcool. 1 permanence par mois

CAF (travailleur social) et ordinateur CAF : 2 fois par semaine sur RDV

Architecte conseil : Permanence 1 fois par mois

CMP : Centre Médico-Psychologique : permanence 1 fois par semaine

CDAS : Centre Départemental d'Action Social : Assistantes sociales, PMI, animatrice locale d'insertion

CPAM : accompagnement des assurés sur leurs dossiers. Permanence 2 fois par mois.

Mission locale : Accueil, information, orientation et accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle. Permanence 1 journée par semaine.

SOLIHA : Apporte des solutions pour le maintien ou l'accession à un logement et améliorer les conditions de vie. Permanence 1 fois par mois.

Conciliateur de justice : Incite les personnes à tenter une conciliation pour les litiges de la vie quotidienne. Permanence 2 fois par mois.

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 1 Permanence juridique et une permanence pour l'accompagnement individuel vers l'emploi. Permanences 2 fois par mois.

APASE : Association Pour l'Action Sociale et Educative en Ile et Vilaine : Intervient dans les domaines de la protection de l'enfance, protection des majeurs et l'accompagnement social.

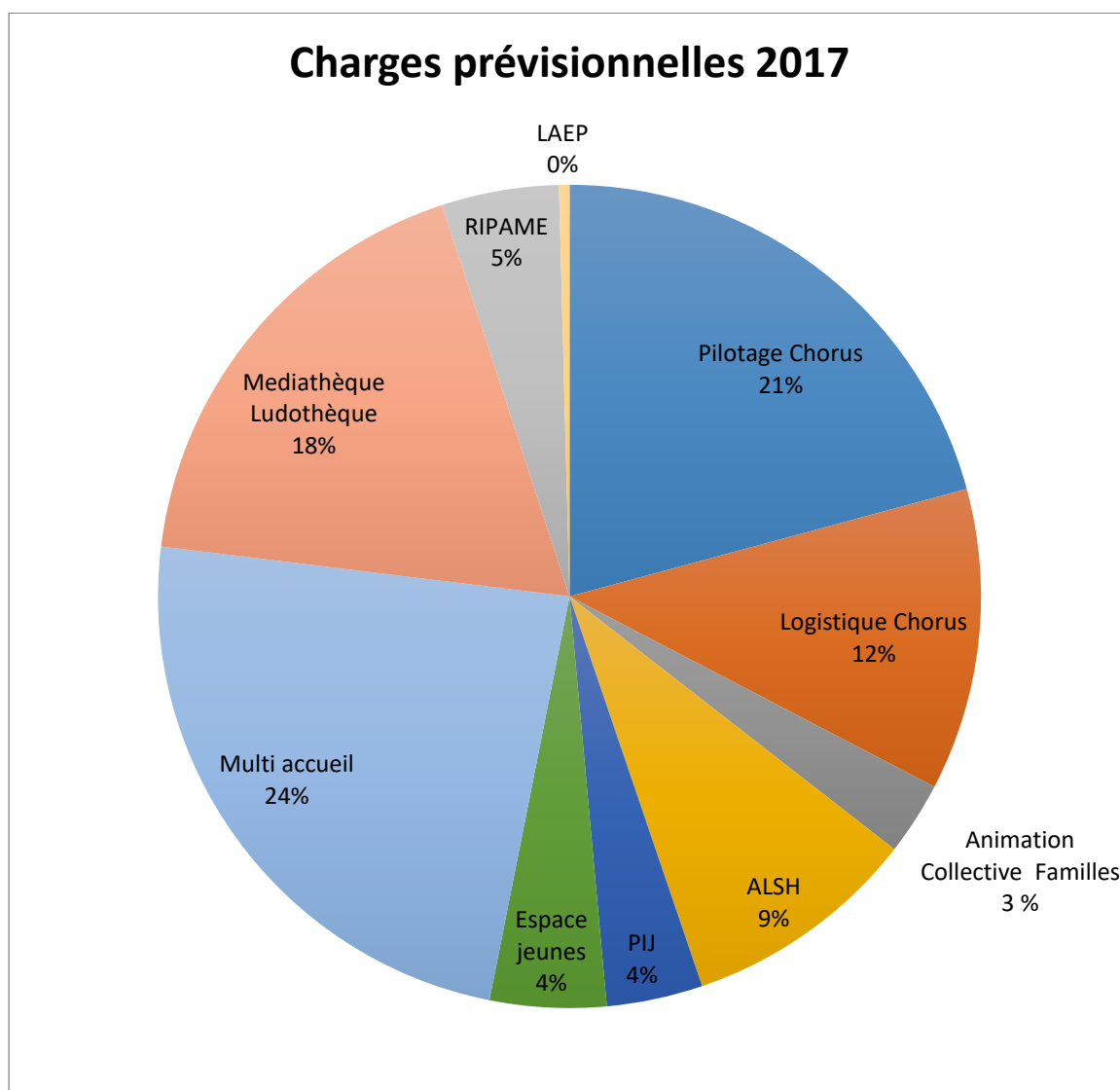
CLIC des 4 Rivières : Accueil, Information et coordination pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage. Permanence 2 fois par mois.

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales : Institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles.

Député : ou son assistant parlementaire : permanence 1 fois par mois

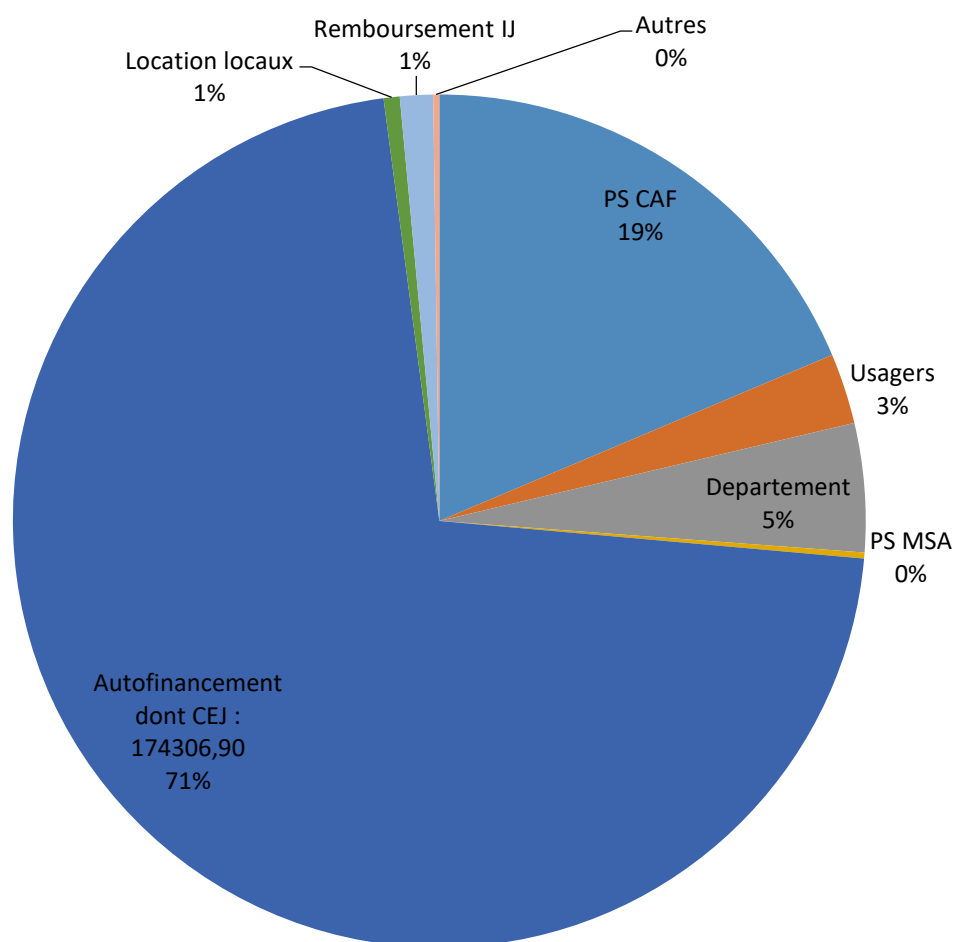
Conseillère Départementale et Communautaire : Les vendredis matins.

D – Analyse des moyens financiers / logistiques



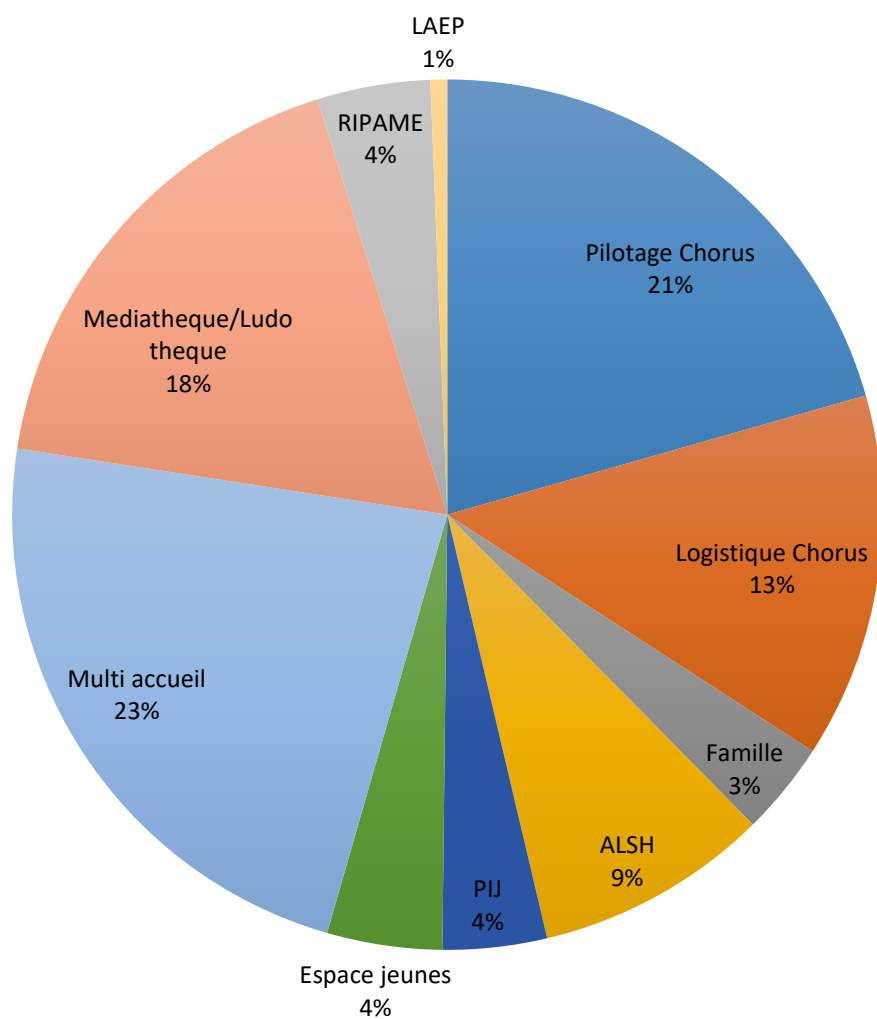
Pilotage Chorus	249181,90
Logistique Chorus	142125,38
Famille	34438,25
ALSH	110885,13
PIJ	45267,12
Espace jeunes	54688,27
Multi accueil	285413,44
Médiathèque/Ludothèque	216322,28
RIPAME	55196,13
LAEP	4908,70

Recettes prévisionnelles 2017

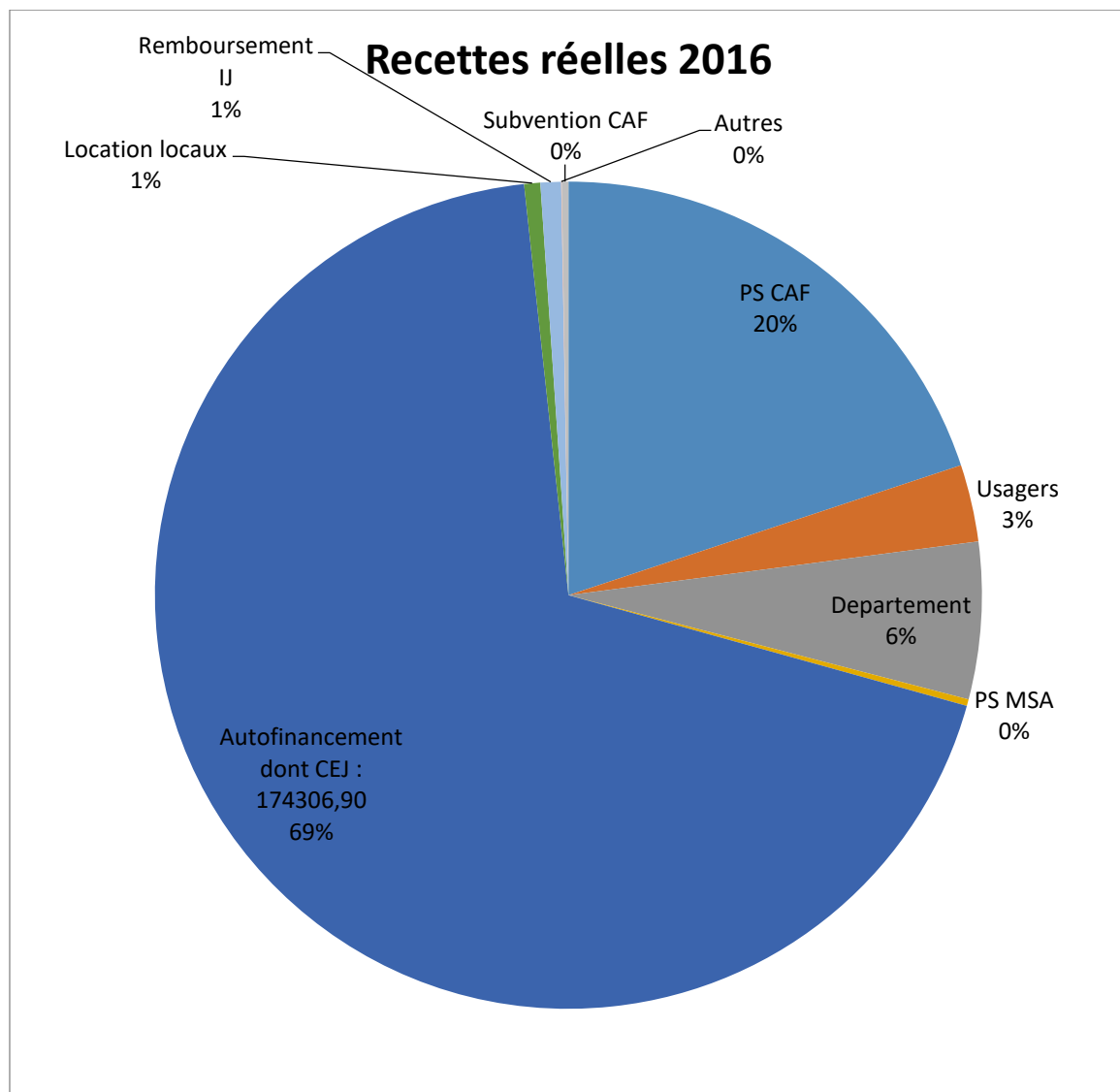


PS CAF	223356
Usagers	32000
Département	58400
PS MSA	2700
Autofinancement	856904,6
Location locaux	7300
Remboursement IJ	15000
Autres	2766

Charges réelles 2016



Pilotage Chorus	240367
Logistique Chorus	158367,69
Famille	40464,74
ALSH	101633
PIJ	45146,34
Espace jeunes	49921,70
Multi accueil	268334,96
Médiathèque/Ludothèque	207224,92
RIPAME	49046,71
LAEP	7264,50



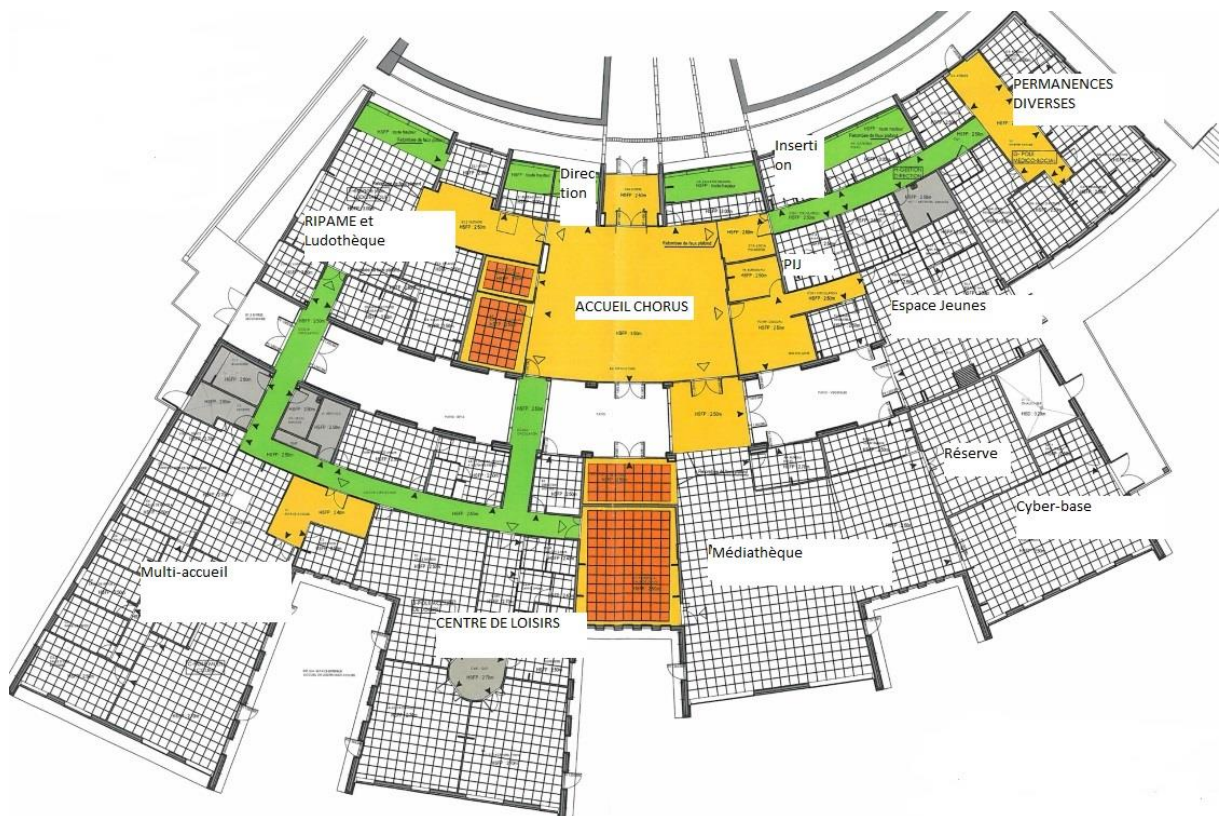
PS CAF	232405,97
Usagers	35165,81
Département	71551,48
PS MSA	3030,11
Autofinancement	805064,16
Location locaux	7333,80
Remboursement IJ	9391,82
Autres	250
Subvention CAF	3024

Analyse budgétaire

Globalement, les écritures budgétaires restent stables d'un exercice à l'autre. Compte tenu du glissement vieillesse technicité, une attention particulière devra être opérée afin de ne pas voir la charge s'alourdir dans les prochaines années compte tenu de la jeunesse des effectifs. Les locaux semblent adaptés aux besoins mais force est de constater l'importance de la logistique et du pilotage de l'équipement équilibrés par la prestation de service et le contrat enfance jeunesse. L'autofinancement pris en charge par Vallons de Haute Bretagne reste 1/3 supérieur que celui de la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine. Le montant de la prestation de service versé par la Mutualité Sociale Agricole est pratiquement nul, celui du Département augmente d'une année à l'autre. Cette augmentation correspond à la mise en application de la politique sociale et culturelle au sein du Chorus. La part recettes des usagers semble presque nulle au regard de l'ensemble de l'équipement.

Le chantier d'insertion n'est pas impacté par la fin des CAE. Gageons que l'ensemble des recettes soient confortées dans l'avenir, faute de quoi l'ensemble des usagers pourraient en pâtir ou pire, ne pourraient plus bénéficier des mêmes services.

Plan du CHORUS



Bâtiment moderne construit en 2012, le CHORUS rassemble de multiples services à la population qu'ils soient communautaires ou gérés et animés par des partenaires. Cette idée de regrouper tous ces services dans un même bâtiment favorise les croisements des publics, quels que soient leurs besoins et les rencontres entre professionnels très divers (ce qui facilite le partage de diagnostic et favorise les projets partenariaux). L'équipement, tel qu'il a été pensé, avec une animation et un accueil de qualité, représente un véritable outil au service de la création de lien social.

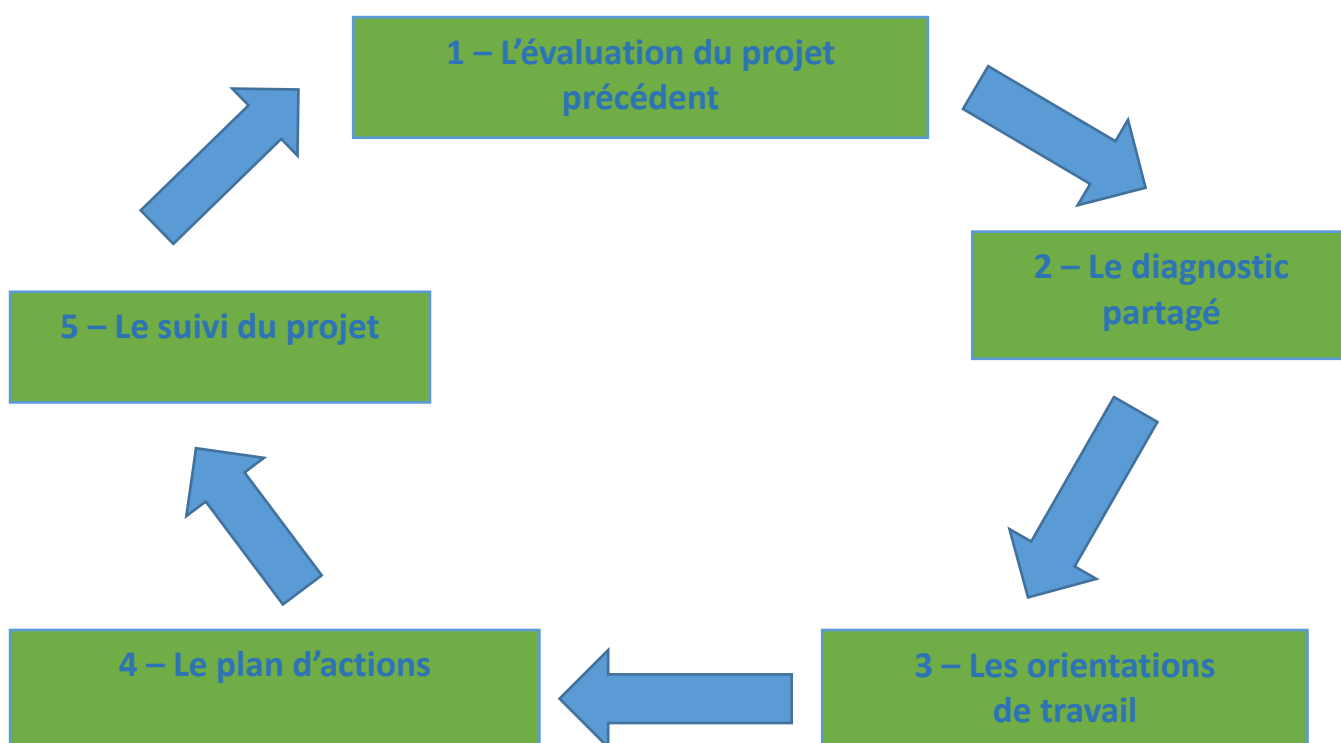
Le Chorus est idéalement situé : Au cœur d'une zone très fréquentée par les familles du Pays de Val d'Anast, les groupes scolaires public (école Cousteau) et privé (école Sainte Marie) sont à sa proximité immédiate. L'EHPAD, La Résidence de Bel Air est juste en face de l'équipement. Les collèges public (collège du Querpon) et privé (collège Sainte Marie) sont tous deux à 2 minutes à pieds du centre social tout comme le seul supermarché du territoire. Le centre-bourg de Maure de Bretagne est, est distant de 10 minutes à pieds.

II – La démarche de renouvellement du projet

Le projet d'agrément : des principes clés !

- **Le projet n'appartient pas aux professionnels.** Il est porté par des habitants associés, appuyés par les salariés qui animent la démarche
- **Le projet ne vient pas d'en haut,** mais d'une démarche partagée. Sa finalité est évolutive, C'est le parcours de vie des participants qui structurent le sens du projet.
- **Le projet n'est pas clos sur lui-même.** Il fait de la place aux nouveaux venus, aux nouvelles idées. Bref, il appartient à tous.
- **La démarche est la plus participative possible.** Comité de suivi, groupe d'appui technique, groupe projet... permettent de recueillir l'avis des habitants, des acteurs locaux, des partenaires ...
- **Le projet doit être connu, reconnu.** Une fois agréé, des outils de communication doivent permettre de faire vivre le projet social.

A – Les étapes de la méthodologie de projet



Etape 1 : L'Évaluation du précédent projet (octobre 2016 à mars 2017)

- Les tables thématiques
- L'évaluation interne des axes de travail et des actions à partir des objectifs du précédent projet
- Le questionnaire aux habitants (élaboré avec des bénévoles et des salariés du Chorus)
- Le questionnaire aux partenaires associatifs et institutionnels
- Le temps de travail avec les élus des collectivités du territoire

Etape 2 : Le Diagnostic partagé (octobre 2016 à avril 2017)

- Les données statistiques
- Les questionnaires et les entretiens
 - Assemblée participative : 7 tables thématiques
 - Le questionnaire aux habitants
 - Les entretiens avec partenaires associatifs et institutionnels
 - Le temps de travail avec les élus des collectivités du territoire
 - Les échanges avec les bénévoles de Chorus

Etape 3 : Définitions des grandes orientations de travail (Mars –avril 2017)

- Synthèse de l'évaluation et du diagnostic
- Quelles sont les problématiques soulevées ?
- Quelles sont les grandes hypothèses de travail qui vous paraissent importantes à développer durant les 4 prochaines années ?

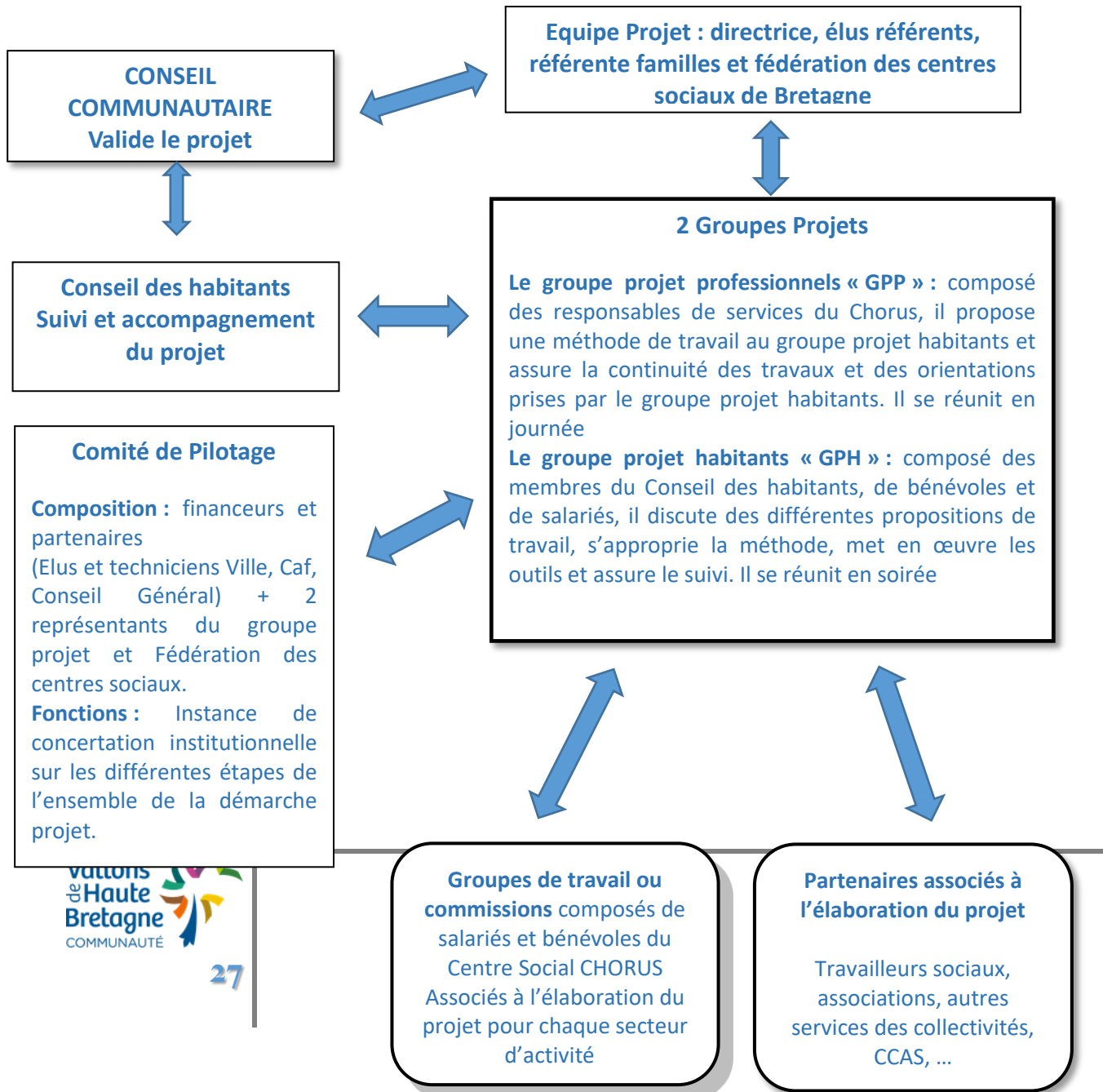
Etape 4 : Plan d'actions (mai – juillet 2017). En tenant compte de la faisabilité et des moyens disponibles :

- Définir des objectifs opérationnels
- Elaborer des fiches actions.

Etape 5 : Validation du projet et suivi sur 4 ans

- Validation du projet par le Conseil Communautaire
- Définition d'indicateurs d'évaluation
- Commission d'agrément CAF 35
- Suivi du projet par le CONSEIL DES HABITANTS et les SALARIES durant les 4 années de l'agrément

B- le schéma organisationnel pour l'élaboration du projet



De Juin 2016 à octobre 2017

17 réunions mensuelles – à raison de 2 heures chacune pour 9 personnes - **306 heures de travail du GPP**

6 réunions de préparation de 3h par mois - 7 conseillers des habitants – **126 heures de concertation du GPH**

5 réunions du **TRIO** – 2 heures chaque fois – **30 heures**

3 réunions avec les élus communautaires et les bénévoles

1 journée portes ouvertes – lancement de la démarche - habitants bénévoles élus : 150 personnes

GPH + Conseil des Habitants : 6 réunions en commun pour en moyenne 4 à 8 personnes à raison de 2 heures – **+/- 96 heures de réunions + temps d'animation du questionnaire**

III – L'évaluation du précédent projet

A – Les tables thématiques

Echanges avec les usagers lors d'une journée « portes ouvertes » d'octobre 2016 :

Assemblée participative du 1^{ER} octobre : lancement de la démarche de renouvellement d'agrément. Journée dédiée à la rencontre de nos publics et nos élus, des tables thématiques ont été créées permettant un échange le matin, puis l'après-midi a été consacré aux portes ouvertes du Centre Social.

Ce temps forts nous a aussi permis de communiquer sur **la charte des bénévoles** signée pour cette occasion.

Les questions posées aux usagers :

- 1 - C'est quoi être bien accueilli ? Au Chorus et sur le territoire
- 2 - Les Points forts et points faibles du Chorus
- 3 - Le Chorus en 2025
- 4 - La Communication
- 5 - Qu'est ce qui freine et qu'est ce qui favorise le bénévolat ?
- 6 - Comment amener les habitants à participer à la vie locale ?
- 7 - 3 vœux pour favoriser le vivre ensemble sur le territoire

Synthèses des réponses des usagers :

- **L'accueil des nouveaux habitants** sur la Communauté de communes : beaucoup de nouveaux habitants s'installent chaque année sur le territoire de l'intercommunalité. Il n'y a pas d'action spécifique pour accueillir ces habitants. Chorus peut-il mettre en place un temps d'accueil ?
- **Le réaménagement de l'Accueil de Chorus** : il manque un espace convivial pour l'accueil (aménagement de l'espace à repenser, ...). Pas assez de visibilité des différents services dès l'accueil (orientation des usagers)
- **Des besoins d'espaces supplémentaires**, notamment une salle de travail pour les usagers, une cafétéria à l'accueil, ...
- **Les questions de mobilités pour venir dans l'équipement**
- **Le manque de lien avec certaines associations**, l'aide et le soutien à la vie associative
- **Politique de communication à redéfinir** : Diversifier les supports de communication (réseaux sociaux, internet)
- **Percevoir Chorus comme une entité globale**
- **Avoir accès à des loisirs et activités nouvelles et originales**

B - L'APPRECIATION DU NIVEAU DE REALISATION DES OBJECTIFS GENERAUX ET DES ORIENTATIONS

(Travail d'évaluation des actions réalisé par l'équipe professionnelle)

Evaluation de l'Axe 1 : Favoriser la rencontre et l'intégration

Orientations initiales ou Objectifs généraux	Points +	Points -	Commentaires Analyses	PERSPECTIVES
Animation créatrices de liens intergénérationnels et de solidarité entre les habitants	Des animations en lien avec l'EHPAD et les différents services de Chorus, tout au long de l'année La fête des familles Le mois du film documentaire		Attention à se renouveler sur des types d'animations différentes pour éviter la redondance	Actions à poursuivre.
Chorus, espace de détente et de rencontres	Ouverture le samedi pour tout public / public très présents / animation dans le Hall / rencontre intergénérationnelle	Manque 1 coin café Pas de salle dédiée à cette action / Pas assez de mixité générationnelle	Définir un lieu précis	Réaménager le Hall de Chorus
Accueil des nouveaux Habitants	Accueil individuel / Chorus est un lieu ressource / point d'ancrage et de repère sur le territoire	Manque de moyens humains pour répondre à de nouvelles sollicitations / manque de compétences politique / Pas de kit infos pour les nouveaux habitants	Quelle est la légitimité de Chorus sur la mission d'accueil des nouveaux habitants ?	Mettre en place des journées portes ouvertes Créer un kit d'information pour les nouveaux habitants

Les actions réalisées dans le cadre de l'Axe 1 :

Intitulés	Services & Partenaires	Contenu / Périodicité	Commentaires Analyses	PERSPECTIVES
Rencontre et échange avec les résidents de l'EHPAD et les publics du centre social	Enfance Multi-accueil RIPAME Médiathèque Partenaire : EHPAD	Activités avec l'ALSH à chaque période de vacances scolaire, ateliers cuisine, chants, ... Goûters partagés (quelques après-midi par an), séances de médiation par l'animal, carnaval,...	Beaucoup de rencontres, ouverture d'esprit, plaisirs de personnes âgées à être entourées d'enfants, ... éveil et ouverture d'esprit des enfants, création de liens	Actions à continuer, partenariat avec l'EHPAD très constructifs, nécessité de réfléchir à l'aménagement de l'espace repas pour l'accueil des personnes âgées.
Veillées familles / fête de l'accueil de loisirs	Enfance	Mise en place de temps conviviaux avec les familles du secteur Enfance	Valorisation du projet de l'Alsh, des réalisations des Enfants, implication des parents	Mettre en place des « cafés discutés » autour de thématique concernant l'enfance et les loisirs
Café culturel	Jeunesse ACF	Aménagement de l'espace jeune pour une ouverture ponctuelle à d'autres publics : parents, adultes,	Une vingtaine de parents ont pu découvrir l'espace jeune et y pratiquer des activités	
Fête des familles	Multi-accueil Médiathèque	Organisation d'un temps convivial annuel autour d'activités, concerts, apéritif dinatoire, associant des parents à la préparation	Création de lien entre les parents et avec les professionnelles, projet fédérateur pour les professionnels	Poursuivre l'organisation de cet évènement qui réunit chaque année plus de familles
Prix littéraire	Médiathèque	Promouvoir la découverte littéraire, favoriser la rencontre, action associant des usagers et le club des lecteurs dans sa préparation. Actions se déroulant d'avril à septembre	Une quarantaine de participants, une soirée « lecture à voix haute » à connu un vif succès	A poursuivre

Ateliers créatifs & spectacles enfance	Médiathèque ALSH Espace Jeunes	Mis en place pendant les vacances scolaires, ces ateliers visent à promouvoir la découverte artistique	Ateliers souvent complets Spectacle accueillant en entre 50 et 80 enfants dans une salle d'animation parfois trop petite	A poursuivre
Accueil de classes	Médiathèque Partenariat avec les écoles maternelles et primaires	Accueil des classes de maternelles et primaires (deux fois par semaine) Promouvoir la lecture, découverte de la médiathèque	30 classes et 820 élèves accueillis chaque année	A poursuivre
Manifestation culturelles « mois du film documentaire » « rencontre avec un auteur jeunesse » « Prix ados créateur »	Médiathèque PIJ Espace jeunes	Promotion culturelle s'adressant à des publics adultes, ados et enfance	Actions fréquentées par un large public sauf pour le film documentaire.	reconduction
Sorties familiales	Médiathèque ACF	Temps de rencontre / action de médiation vers le livre	Entre 20 et 30 participants par action, les sorties hors territoire sont davantage plébiscitées. Budget transport à étoffer	Reconduction chaque année
Forum « en route pour le monde »	PIJ JTM / Mission Locale Cinéma du territoire	Valoriser les expériences de mobilité internationale, informer et susciter l'envie, ...	200 personnes en 2016	Reconduction tous les 2 ans
Forum Jobs & loisirs d'été	PIJ Médiathèque Léo Lagrange / JTM	Informer sur les jobs d'été, les loisirs, le volontariat et la mobilité internationale	Entre 100 et 200 personnes	Mobilisation des employeurs locaux Action reconduite chaque année
Carnaval Intercommunal	ACF Les mairies et les écoles	Animer le territoire, création de lien social et familial	Nombreux bénévoles investis dans l'organisation de l'évènement, accueil de nouveaux adhérents,	Développer le partenariat entre les services pour cette manifestation

« Fête du jeu itinérante » « Chasse aux œufs »	ACF Médiathèque Petite enfance et enfance Maries et comités des fêtes	Animer le territoire / activités intergénérationnelles / valoriser le jeu et la ludothèque	Forte fréquentation / création de lien social et familial / projets interservices	Développer l'action en associant d'autres partenaires Développer la collaboration interservices
« Halloween : balade contée et animée » « Gouter de Noël »	ACF ALSH Espace Jeunes	Proposer des temps de rencontres à caractère solidaire et intergénérationnels Animation gratuite. Favoriser l'implication des bénévoles	Beaucoup de familles participantes, bonne ambiance, nombreux bénévoles investis dans l'organisation.	Renouveler en associant plus de services
Portes Ouvertes : assemblée participative, ouverture de tous les services, animations et concerts	ACF Tous les services de Chorus	Faire connaître le centre social, rassembler les publics des différents services autour d'une journée conviviale et festive, valoriser les bénévoles, recueillir la parole des usagers,	200 personnes sur la journée. Assemblée participative très suivie, très bonne ambiance	Expérience à renouveler. Améliorer la communication autour de l'évènement, proposer plus d'animation dans les services pour avoir plus de fréquentation l'après-midi
Les ateliers adultes : jardin, couture, cuisine, tricot, anglais, cartonnage, arts plastiques	ACF	1 fois par mois pour chaque atelier. Valoriser les compétences des bénévoles animateurs des ateliers, proposer des activités aux adultes	Bonne fréquentation des ateliers. Temps conviviaux et sympathiques, nombreux échanges informels sur les idées de projets, ... Gestion des salles et du matériel compliqués du fait du nombre important d'ateliers	Délocaliser certains ateliers, diversifier les contenus, mieux gérer le planning des bénévoles

Axe 2 : Favoriser la coordination associative et l'accompagnement des bénévoles

Orientations initiales ou Objectifs généraux	Points +	Points -	Commentaires Analyses	PERSPECTIVES
L'animation d'un dialogue inter-associatif	L'ensemble des services travaillent avec beaucoup de partenaires associatifs sur le territoire	Il n'y a pas eu d'actions spécifiques rassemblant les associations	Chorus n'a pas de mission confiée par le politique pour l'animation de la vie associative. Cet objectif est alimenté par des partenariats ponctuels liés à la mise en place de projets	
L'accompagnement des bénévoles	Investissement régulier de bénévoles dans les différents services de la structure Accueil des bénévoles par les salariés. Charte des bénévoles signée.	Pas assez de valorisation des bénévoles et de reconnaissance / pas d'espace dédié aux bénévoles ?	Les bénévoles demandent à être mieux informés / demande des bénévoles pour des temps de formation en interne	Formation des bénévoles sur les fondamentaux du centre social
Créer un évènement multi partenarial (réunissant habitants / associations / élus		Non réalisé	Est-ce dans les missions de Chorus ?	Organiser une rencontre inter-associative ?

Les actions réalisées dans le cadre de l'Axe 2 :

Intitulés	Services & Partenaires	Contenu / Périodicité	Commentaires Analyses	PERSPECTIVES
Partenariat avec les associations locales	Enfance / ACF « Du sourire au lien » « Passeur de culture » Ecole de musique, Café des parents Comités des fêtes, ...	Animation régulière favorisant la venue d'intervenant dans la structure permettant de valoriser les associations locales auprès des enfants et des parents		
Bénévolat au cinéma et à la médiathèque	Jeunesse PIJ	Inciter les jeunes à s'investir dans la vie associative	Une dizaine de jeunes mobilisés et investis dans des fonctions de bénévoles	Constitution d'un groupe de jeunes bénévoles en Junior Association
Bénévolat à la médiathèque	Médiathèque	Investissement bénévoles des habitants dans le fonctionnement quotidien de la médiathèque (entre 16 et 18 bénévoles présents chaque semaine)	Gestion des plannings parfois difficile. Turn-over des bénévoles nécessitant un renouvellement constant.	Renouvellement chaque année

« Le coffre à jouer »	Médiathèque	Accompagnement de l'association dans la gestion de la ludothèque	Ludothèque gérée par l'association « le coffre à jouer » depuis 2003. Ajustement continu de l'accompagnement pour permettre aux bénévoles de l'association d'être autonomes	Reconduction de l'action par une convention de partenariat avec l'association
Animation des instances participatives : « Commission d'habitants » « Commission thématiques » « groupes de travail »	ACF	Nombreuses réunions dans l'année. Une quarantaine d'adultes sont concernés. Favorise la participation des usagers dans le projet global d'animation	Les idées et les compétences des habitants sont prises en compte. Se sont parfois toujours les mêmes bénévoles qui sont sollicités	Renouvellement des bénévoles Mieux impliquer les autres membres de l'équipe de Chorus dans l'animation de ces groupes de travail
Formation des bénévoles	ACF FCSB	Sur les 4 années du projet, une trentaine de bénévoles ont participé aux formations proposées par la fédération des centres sociaux	Formation permettant d'enrichir les connaissances des bénévoles, de développer les dynamiques participatives, d'acquérir des compétences de base : fondamentaux centres sociaux, développement du pouvoir d'agir, ...	Mieux communiquer sur ces formations Mettre en place des formations à Chorus

Axe 3 : Se soucier des fragilités locales

Orientations initiales ou Objectifs généraux	Points +	Points -	Commentaires Analyses	PERSPECTIVES
Se soucier des fragilités locales	Bonne collaboration avec les restos du cœur Priorité pour l'accueil des enfants sur le multi accueil	Pas assez de communication avec les services sociaux et le Secours Catholique	La mobilité des publics reste une problématique importante notamment pour les publics fragiles Communication à développer avec les CCAS et le CDAS	Réfléchir aux difficultés de transports / acheter un minibus / décentraliser des activités / animation de rue ?

Les actions réalisées dans le cadre de l'Axe 3 :

Intitulés	Services & Partenaires	Contenu / Périodicité	Commentaires Analyses	PERSPECTIVES
Argent de poche	PIJ Partenaires : Les services de VHBC Les services techniques et administratifs des communes participantes	Permettre aux jeunes de découvrir le monde professionnels, valoriser le travail des services communautaires, valoriser les jeunes auprès des habitants	Pas assez de poste de travail disponibles, plus de jeunes inscrits que de places à proposer. Echanges entre jeunes et agents territoriaux très constructifs.	Contraintes législatives à travailler Mobiliser plus de communes sur ce dispositif
« Concours t'as de la tchatche »	PIJ / Espace jeunes	Programme d'éducation à la santé construit par des jeunes de 3 ^{ème} et à destination des collégiens	Prix des internautes en 2014. 80 personnes présentes à la diffusion cinématographique	Arrêt de l'action en 2016 et 2017
Tarification adaptée des ALSH et Espace jeunes	Enfance / Jeunesse CAF / MSA	Facilité l'accès aux loisirs aux familles ayant de bas revenus en adaptant les tarifs (tarification selon QF)	400 familles concernées. La moitié des familles inscrites aux activités enfance et jeunesse ont un quotient inférieur à 850 €.	Continuité de l'action

Favorisé l'admission des familles monoparentales	Multi-Accueil département	Permettre l'accueil et l'accompagnement des familles les plus vulnérables	Les familles monoparentales représentent 50 % de l'effectif accueilli chaque année. L'accompagnement de certaines familles est parfois délicat.	continuité
Accueil des familles en difficulté	RIPAM CDAS	Gratuité du service pour les familles les plus vulnérables	3 familles / an. Intégration dans le groupe parfois difficile	continuité
Accompagner les jeunes pour un premier départ en vacances	Jeunesse Léo Lagrange / ANCV	4 jeunes concernés. Aide au premier départ en autonomie	Développer l'information sur ce dispositif pour travailler avec plus de jeunes	Continuité de l'action
Accueil d'enfants en situation de Handicap	Enfance / Multi-Accueil Léo Lagrange / CAF / Département	Accueil réguliers d'enfants porteurs de Handicap tout au long de l'année	4 enfants accueillis en 2016	Continuité de l'action Labelliser les structures enfance jeunesse « ici et ensemble »
Atelier Jeunes Vacances	Jeunesse / PIJ / Alsh / Médiathèque / Léo Lagrange Services Techniques	Promouvoir l'insertion des jeunes 14/16 ans dans la vie de la commune. Programme d'éducation à la citoyenneté		reconduction
Atelier Initiation Informatique	Cyber-base	Publics adultes et demandeurs emploi. 3 sessions dans l'année	Attentes des usagers parfois très différents / augmentation des demandes d'aides pour effectuer les démarches administratives en ligne.	A poursuivre
Gratuité / accueil libre	Médiathèque ACF PIJ	Permettre l'accès à tous PIJ : gratuité / anonymat / accueil libre	En questionnaire dans le réseau des bibliothèques	Renouvellement du labell
Lecture pour tous / accès aux livres	Médiathèque.	Animation lecture pour les collégiens en difficulté Lecture à la PMI Portage de livres pour tous	Résultats positifs.	reconduction

Axe 4 : Soutenir la parentalité

Orientations initiales ou Objectifs généraux	Points +	Points -	Commentaires Analyses	PERSPECTIVES
Commission de suivi des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse	Mise en place d'une commission parentalité Mise en place d'une commission jeunesse Les services ont mis en place des actions de soutien à la parentalité : LAEP / multi-accueil / RIPAM	Les commissions n'ont pas fonctionné dans la durée	Les familles concernées étaient les mêmes que celles qui viennent au café des parents Peu de mixité sociale dans le groupe de parents	
Informers les parents	Accueil attentif à cette question Documentation importante à Chorus / atelier de communication bienveillante / semaine de la famille organisée chaque année au mois de mai		Améliorer le partenariat avec le café des parents. Développer les liens avec le CDAS / ...	
Loisirs à caractère familial	Ateliers couture / cuisine / ateliers parents enfants / actions de la médiathèque sur le conte, les soirées pyjama / fête du jeu / ...	Peu de succès sur certaines sorties familiales	Les sorties familiales fonctionnent quand elles proposent une destination éloignée du département.	Travailler en inter-service ou avec un autre centre pour remplir les sorties et avoir un nombre d'encadrants suffisants
Accès aux vacances pour tous	Accompagnement sur des projets de vacances en autonomie des jeunes avec le dispositif ANCV / organisation des séjours et nuitée avec les enfants et les jeunes	Départs familiaux non mis en place	Mettre en place le dispositif VACAF et ANCV pour accompagner les départs en vacances des familles	Mutualiser les lieux de séjours avec les familles et les secteurs jeunesse et enfance
Ateliers parents enfants	LAEP / RIPAME		Mettre en place de l'accompagnement à la scolarité	
Partenariats avec les structures d'accueil d'enfants et de jeunes			Amener des parents à présenter leur métier, leur compétence pendant une activité du secteur enfance	

Les actions réalisées dans le cadre de l'Axe 4 :

Intitulés	Services & Partenaires	Contenu / Périodicité	Commentaires Analyses	PERSPECTIVES
Temps collectifs d'échanges avec les familles	Multi-accueil Médiathèque	Une à deux fois par an, les familles inscrites au multi-accueil sont invitées à un temps d'échanges avec les professionnelles du multi-accueil pour donner leur avis sur le fonctionnement du service et échanger sur les contenus pédagogiques	Les familles sont de plus en plus présentes. Certaines expriment des difficultés dans leur rôle parental.	Continuer à proposer ces temps deux fois par an.
Accueillir, écouter, accompagner les familles	Tous les services	Etre en capacité d'accompagner et de conseiller les familles et de les orienter vers des services compétents	L'équipe professionnelle est mesurée de donner les premières informations aux usagers	A poursuivre Participation souhaitée à une formation « accueil en centre social »
Temps d'échanges parents /professionnels	Multi-Accueil / médiathèque	2 fois dans l'année		
Soutien à la parentalité	LAEP PMI / CDAS	Tous les mercredis. Permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger, dans un lieu neutre avec des accueillantes formées à l'écoute	Assiduité dans la fréquentation du lieu, échanges de qualité avec les parents	Continuer le partenariat avec la CDAS. Développer d'autres collaborations (APASE)
Action parents / enfants à la médiathèque : « livres à toi », « petites pages », « soirées pyjama »	Médiathèque	Enfants accompagnés de leurs parents. Promouvoir le plaisir de lire et la découverte des livres auprès des enfants. Sensibiliser les parents à l'intérêt de la lecture	Ecarts de fréquentation selon les actions. Gros succès des soirées pyjama	Reconduction des actions en améliorant la communication et le planning
Service babysitting	PIJ RIPAME / Multi-Accueil / Médiathèque Association de secourisme	Informier les jeunes sur les connaissances de base pour garder les enfants. Permettre aux parents d'entrer en relation avec des baby-sitters formés	1 à 2 formations par an. Succès des formations	Action en relancer en 2017
Sorties familiales	ACF Médiathèque / Alsh	Sorties estivales. Une trentaine de familles en moyenne. Partage de temps de loisirs et d'échanges. Découvertes culturelles	Fréquentation de nouveaux usagers / accompagnement de bénévoles / manque de partenariat entre les services	Reconduction des sorties en s'adaptant mieux aux choix des familles.
Semaine de la famille	ACF Médiathèque / RAM / PIJ	Temps forts autour d'actions en lien avec la parentalité	Fréquentation des familles en baisse	Modification du thème : semaine de l'Enfance. Changement tous les ans
Ateliers enfants / parents itinérants : yoga / danse / lecture	ACF	Favoriser les liens intrafamiliaux	Echanges informels importants avec la référente familles.	reconduction
Ateliers Parents				

Objectif spécifique et transversal : Le développement d'une action collective famille

L'animatrice coordonne et met en place des projets d'animation en direction des publics composant la structure familiale (enfants, jeunes, parents, grand – parents etc.) dans un contexte partenarial (services de la Communauté de Communes, associations partenaires, organismes d'action sociale etc..).

Elle concourt à l'encadrement et l'animation d'activités en direction des familles (parents, enfants et adultes) dans une optique de resserrement du lien familial et de lien social et intergénérationnel.

Elle assure l'organisation et l'animation du secteur Enfance / Famille.

- Accompli les tâches administratives relatives à une organisation d'activités et de projets en accord avec les réglementations en vigueur et concordant avec l'organisation administrative et les protocoles de la collectivité.
- Garanti le respect des consignes de sécurité relatives aux personnes, aux biens, par tous les membres de l'équipe participant à l'animation.
- Participe à l'animation du site et du territoire de proximité (manifestations, ateliers, spectacles, regroupements conviviaux ...) sur un axe transversal.
- Participe aux différents évènements organisés par la structure.

L'animatrice coordonne des projets d'animation en direction des publics composant la structure familiale (enfants, jeunes, parents, grand – parents etc.) dans un contexte partenarial (services de la Communauté de Communes, associations partenaires, organismes d'action sociale etc.)

Elle met en place des dispositifs d'animation permettant de valoriser les compétences des habitants, créant ainsi un contexte favorable à une solidarité entre habitants et au renforcement de l'estime de soi des participants.

- Organise des animations (ateliers, partages d'expériences etc.) permettant la valorisation des parents et l'acquisition de nouvelles compétences.

- Suscite des vocations bénévoles au bénéfice du projet du centre social et à une bonne intégration des volontaires à la vie locale, notamment au travers de l'animation d'instances de participation.
- Créée des outils favorables à l'installation de solidarités entre habitants

La coordinatrice met en œuvre un dispositif d'information et d'accompagnement des parents de la Communauté de communes dans un souci d'accompagnement de la fonction parentale.

- organise et anime en lien avec l'équipe de la médiathèque et les partenaires un fond documentaire sur la thématique enfance – parentalité.
- Organise des temps forts (groupes de paroles, rencontres, conférences, expositions etc.) permettant aux parents de trouver des réponses à leurs interrogations, grâce à des interventions extérieures, à des partages d'expériences entre habitants etc.

L'animatrice accueille et informe le public (accueil général Communauté de Communes et Chorus) :

- Accueil du public (renseignements, conseils, relais, circulation de l'information dans les services).
- Contribue à animer le hall d'accueil de Chorus.
- Participe aux activités de Chorus (accueil du public et animations transversales).
- Anime un espace d'accueil dédié à la parentalité

Synthèse de l'Evaluation

Eléments positifs :

- De nombreuses actions répondant aux 4 axes du projet social ont été développées par les services de Chorus
- La volonté de tous les services de travailler avec les familles ayant des difficultés, de rendre accessible à tous l'ensemble des activités, d'aborder des questions importantes : la parentalité, l'inclusion, le bénévolat, la citoyenneté, la culture pour tous, ...
- L'action collective famille qui a été mis en place dans le cadre du projet en cours. Le recrutement d'une professionnelle qualifiée pour cette mission, qui a su travailler sur la participation des habitants
- L'accompagnement des bénévoles et la participation des habitants sont restés des préoccupations constantes de l'équipe, ce qui est à souligner dans un centre social géré par une collectivité locale. Beaucoup de bénévoles participent à l'élaboration du prochain projet social
- Une diversité de service et des professionnels compétents au sein du centre social qui sont des atouts pour répondre aux besoins de la population
- La zone d'intervention du centre social qui a conservé le périmètre territorial de l'ancienne communauté de commune.

Eléments à travailler :

- Beaucoup d'actions ayant les mêmes objectifs mais portées indépendamment par les différents services : effet de morcellement des actions, perte de sens commun et d'efficience.
- Le développement de l'Animation Collective Familles doit-il générer de nouvelles actions ou venir étayer les actions déjà existantes dans les services ?
- Une diversité de services présents dans chorus qui rend la coordination de l'ensemble difficile, coexistence de plusieurs projets de service parfois au détriment d'un projet global partagé
- Pas assez d'actions « décentralisées » sur l'ensemble du territoire et « hors les murs ».
- Des difficultés de déplacement sur le territoire pour le public et pour l'équipe de Chorus qui n'a pas de minibus.
- L'espace accueil qui doit être aménagé pour offrir plus de convivialité, un coin café, ...
- L'accompagnement et le soutien à la vie associative n'est pas clairement défini comme étant une mission de Chorus

IV – LE DIAGNOSTIC PARTAGE

A – Les données chiffrées :

Eléments démographiques

Le taux de croissance de l'Ille et Vilaine reste le plus élevé des départements bretons. Il est le double de celui de la moyenne nationale. Bretagne 0,6%, France : 0,5%. Cependant, force est de constater que l'évolution sur 10 ans de la pyramide des âges montre un passage des générations du baby-boom qui atteignent le tiers supérieur des âges.

Le ralentissement des naissances depuis 2012 se traduit déjà à la base de la pyramide des âges en Ille et Vilaine ; 2016 poursuivra cette tendance (source Insee).

Le bassin de vie de Val d'Anast enregistre une croissance démographique importante (+9,82%) comparée à celle du Département d'Ille et Vilaine qui enregistre une augmentation de + 0,4% sur la tranche 2006/2011 et + 1,1% sur la tranche 2011/2016 (source Audiar Juin 2017).

On retrouve cette tendance dans les données Imaje 2015 relatives aux familles CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans, aux enfants CAF et MSA de moins de 3 ans, et aux enfants CAF et MSA de 3 ans à 5 ans respectivement en baisse de 8,1%, 8,8%, et 3,6 % de 2013 à 2015. Le nombre d'enfants se situant dans la tranche d'âge 6/17 ans augmentant quant à lui de 58,5% à 62,5% pratiquement identique à la moyenne départementale alors qu'il se situait en dessous en 2012. L'attractivité du territoire du Val d'Anast reste donc intéressante et témoigne donc d'une bonne offre de services pour cette tranche de population.

Le nombre des familles nombreuses représentait en 2012 26,3 % de notre population contre 26,9% en 2015, en dessous de la moyenne départementale de 23,8%. Si l'on compare ensuite plus précisément les statistiques CAF Pedt Etudes bases FIC 1212 et 1215, Bca 2012 et 2015 on peut affirmer que malgré l'augmentation du nombre d'allocataires entre 2012 et 2015 1204 pour 1158, ceux-ci sont moindre en nombre pour les prestations PAJE qu'ils ne l'étaient en 2012 40,1 pour 39,9 %, d'où un vieillissement de notre population, confirmé par une augmentation des allocataires prestations logements de 7,4 % pour 6%, et une légère augmentation des allocataires RSA et adultes handicapés passant de 13,3% à 13,5%, supérieurs à ceux de l'Ille et Vilaine (12,9%)

15% des allocataires dépendent des prestations familiales pour plus de 50% de leurs ressources contre 14,7% au 31/12/2015; L'Ille et Vilaine se situant à 22,7%; On constate également une diminution du montant moyen annuel des prestations familiales versées par rapport à 2012 soit 6224 € contre 6244€, en cela supérieur au montant moyen versé pour l'Ille et Vilaine de 5133€ à 5361€ pour respectivement 2012 et 2015. Le montant

Analyse des déplacements

37 % des actifs du territoire travaillent sur le Pays de Maure de Bretagne, 63 % travaillent donc en dehors du territoire en 2012. Ils ne représentaient que 53 % des actifs occupés en 1999.

Redon attire peu d'actifs. Les pôles économiques attractifs sont bien situés au nord-est de Val d'Anast avec Rennes Métropole qui offre des emplois à 1060 personnes, soit 1 / 3 des actifs. Chartres de Bretagne, grâce à Citroën, accueille 224 personnes.

Le temps des déplacements professionnels dans l'organisation de la journée des actifs occupés en dehors de notre canton représente beaucoup, ce temps de déplacements grignote potentiellement du temps libre et familial. Ces déplacements doivent également représenter un budget important pour des familles aux revenus déjà modestes.

La fusion des 2 communautés de communes au 1^{er} janvier 2014 par extension et intégration de communes

Le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté comptait 41 987 habitants au 1er janvier 2013 (source INSEE), il en compte aujourd'hui 43 294 (source INSEE 2016).

Pour la dernière période, la croissance de la population est très largement supérieure à celle du département d'Ille-et-Vilaine (+1,1 %) et de la France métropolitaine (+0,5 %) et aux EPCI voisins.

Dans la plupart des communes, la croissance de la population est due au solde migratoire. Néanmoins, le solde naturel reste élevé (0,9% par an) et, au niveau intercommunal, supérieur à celui du département (0,5%) et de la France (0,4%).

Pour la dernière période, la croissance de la population est très largement supérieure à celle du département d'Ille-et-Vilaine (+1,1 %) et de la France métropolitaine (+0,5 %) et aux EPCI voisins.

Population des communes :

En dehors des communes de Campel et de Lohéac, qui perdent quelques habitants, ce sont près de 1000 personnes supplémentaires qui arrivent chaque année dans la communauté de communes, impliquant des besoins importants en termes de logements, d'infrastructures et de services.

Les communes de Messac et de Guipry appartenant à cette nouvelle intercommunalité ont fusionné le 1er janvier 2016 et la commune nouvelle s'appelle désormais Guipry-Messac, elle comptait 6 735 habitants en 2013, aujourd'hui 7212. Enfin, constituée depuis le 1er janvier 2017 par la fusion de Maure-de-Bretagne et de Campel (3 813 habitants en

2013 aujourd'hui 2016 : 3 813 habitants cette nouvelle commune s'appellera désormais Val d'Anast.

Communes	2009	2014	Variations
Loutehel	215	260	
Bovel	563	613	
Mernel	964	1068	
Maure-de-Bretagne	3142	3432	
Saint-Séglin	468	543	
Les Brulais	461	522	
Campel	513	500	
La Chapelle-Bouëxic	1276	1396	
Comblessac	640	717	
CC. Du Pays de Maure-de-Bretagne	8242	9051	+ 9,82%

Des ménages plutôt jeunes

L'indice de jeunesse (rapport entre la population de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus) est également élevé : 1,5 contre 1,2 au niveau départemental et 1,0 pour l'ensemble du territoire national. La tranche d'âge la plus importante est celle des 0-14 ans (23,7 %), suivie des 30-44 ans (23,3 %).

Cependant, si la population est relativement plus jeune que la moyenne nationale, on constate un déficit prononcé de la classe d'âge des 15-29 ans (scolaires, étudiants, jeunes actifs). Cette population quitte ainsi le territoire pour aller étudier ou pour trouver du travail en dehors de la collectivité.

Elle est également sensible au vieillissement, puisque la part des plus de 75 ans est celle qui connaît la plus forte augmentation : elle passe de 6,8 à 7,1 % entre 2008 et 2013, et concerne près de 2 000 habitants (453 de plus qu'en 2008).

Une balance actifs / emplois déséquilibrée

La communauté de communes VHBC se caractérise par un taux d'activité important : la part des actifs ayant un emploi est de 72 % en 2013, en léger retrait par rapport à 2008 mais encore supérieure à celle du département (66 %).

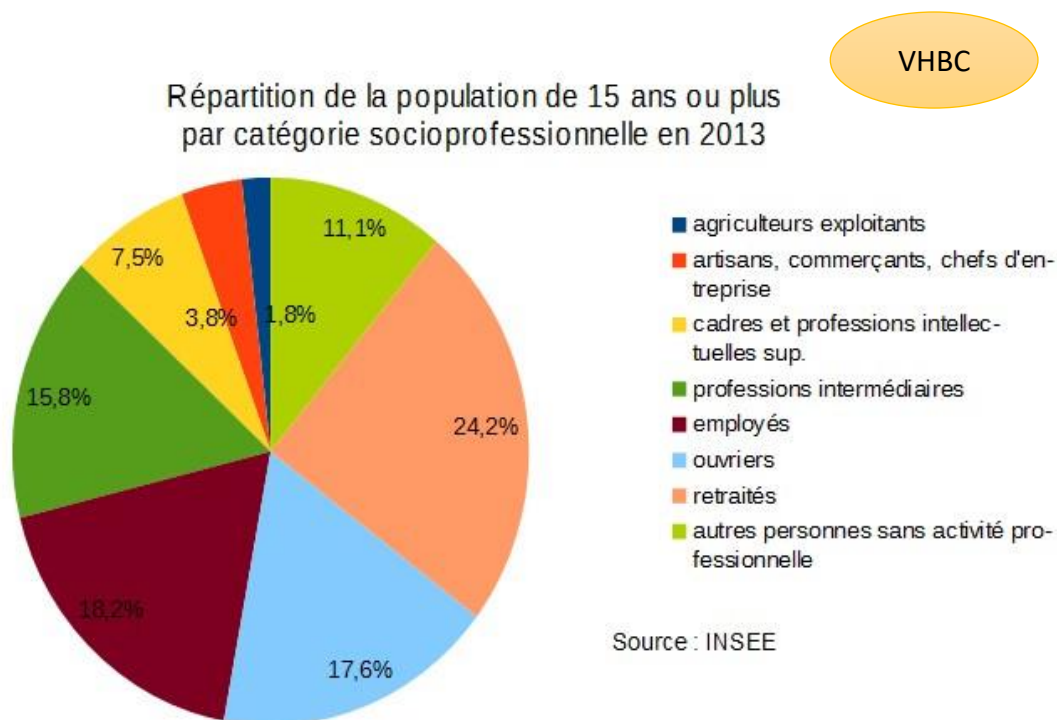
Le territoire lui-même offre cependant peu d'emplois au regard du nombre d'actifs résidents. En effet, l'indice de concentration d'emplois (nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs résidents dans la zone), reste faible (moins de 50 %), malgré un taux de

croissance de l'emploi relativement important (+ 1,4 % en moyenne annuelle). Parallèlement, on constate que plus de 80 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence et utilisent, pour plus de 83 % d'entre eux la voiture pour se rendre au travail.

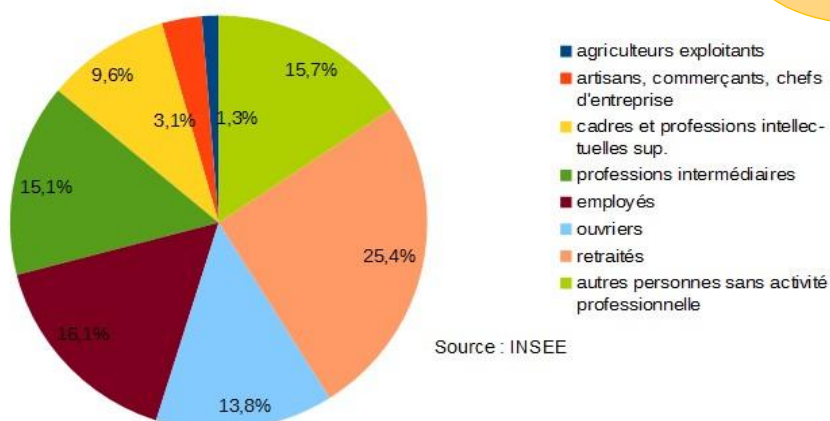
Le taux de chômage est en hausse entre 2008 et 2013, passant de 6,9 à 8,8 % pour la population active de 15-64 ans mais il reste inférieur aux résultats départementaux (10,3 %) ou nationaux (13,1 %).

Une prédominance des classes moyennes

La communauté de communes VHBC présente des caractéristiques socio-professionnelles relativement comparables de celles de l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, comme le montrent les tableaux et graphiques ci-dessous. L'évolution de la population par catégorie socio-professionnelle depuis 2008 tend à se rapprocher de celles du département : forte progression des cadres et professions intellectuelles supérieures (+47%), progression plus modérée des retraités (+7%) et diminution de la part des ouvriers.



Répartition de la population de 15 ans ou plus
par catégorie socioprofessionnelle en 2013



De même, le niveau d'études des habitants de VHBC est relativement proche du niveau moyen national ou régional. La part des personnes sans aucun diplôme diminue et se situe dans les mêmes proportions que celles du département, en deçà de celle de la France. Cependant, la part des titulaires d'un CAP/BEP est plus importante que la part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long, qui reste nettement en deçà des données nationales ou régionales.

Enseignement :

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2013

	CCVHB	Ille-et-Vilaine	Bretagne	France
Aucun diplôme, ou au plus BEPC ou DNB	28,2%	28,5%	29,7%	32,2%
CAP ou BEP	28,7%	24,5%	26,4%	24,0%
Baccalauréat ou brevet professionnel	18,2%	17,3%	17,9%	16,7%
Diplôme de l'enseignement supérieur	24,9%	29,7%	26,0%	27,1%

Territoire relativement privilégié quant à ses infrastructures scolaires, on remarque de faibles pourcentages d'élèves qui poursuivent des études supérieures. En revanche, les diplômés de CAP et BEP sont nettement plus nombreux que la moyenne nationale et sont en cohérence avec les catégories socio professionnelles employés et ouvriers présents sur ce territoire. On peut donc penser que de privilégier les filières courtes favorise l'accès au travail plus tôt.

Habitat

La communauté de communes VHBC, comme les autres EPCI périphériques du Pays de Rennes, possède un parc de logements peu diversifié et marqué par l'étalement pavillonnaire.

Une offre de logements très spécialisée.

Composé de 19 290 logements en 2013, le parc s'est accru de 10 % entre 2007 et 2012. La part des résidences secondaires est relativement faible (6,1% contre 6,7 % en Ille-et-Vilaine et 9,6 % en France) et en constante diminution (-7,9% entre 2007 et 2012). En revanche, la vacance observée dans l'EPCI, autour de 8 % est en hausse et atteint 1 587 logements dans l'EPCI.

Le parc de logements compte 16 531 résidences principales. Il est très homogène en termes de typologie, puisque, selon les communes, entre un tiers et la moitié des logements ont 5 pièces ou plus, la moyenne de l'EPCI étant de 53 % (contre 42 % en Ille-et-Vilaine). La part des maisons individuelles reste extrêmement importante (environ 91 % en 2013), bien que le parc de logements collectifs soit en augmentation, notamment à Guignen, Guichen ou Bourg-des-Comptes. Enfin, plus de 76 % des résidences principales sont occupées par leur propriétaire, taux largement au-dessus de la moyenne du département (60 %).

	CC Vallons de haute Bretagne		Département d'Ille et Vilaine	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Résidences principales	16 904	86,6	448 783	85,9
Logements vacants	1 619	7,9	38 316	7,3
Résidences principales en collectif	1 551	9,4	173 410	38,6
Propriétaires occupants en résidence principale	12 965	76,8	268 668	59,9
Revenu brut médian des ménages fiscaux en €/an	17 791		18 151	

La construction neuve marque le pas depuis la crise de 2007-2008 et accuse une nette tendance à la baisse depuis 2012 : alors que la moyenne annuelle est de 340 logements commencés pendant la période 2005-2014, le nombre de logements commencés ces dernières années est en baisse constante. Il s'établit à 205 logements en 2014.

Cette évolution devra être analysée afin de faire la part entre le resserrement observé au niveau national et la concurrence avec le dynamisme de l'offre nouvelle de Rennes Métropole.

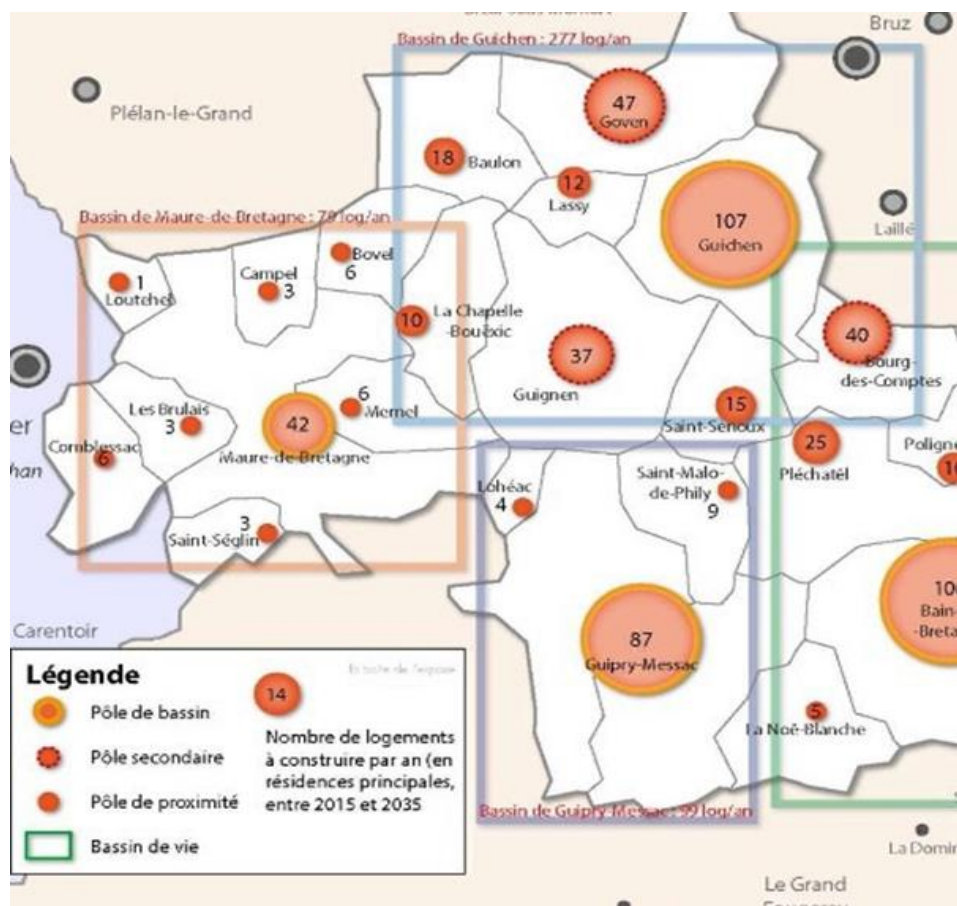
Un déficit de mixité sociale

Le parc social compte 795 logements sociaux au 1er janvier 2015 d'après le répertoire des logements locatifs sociaux (RPLS, 2015), soit 4,6 % du parc de résidences principales. Il faut également souligner qu'il est en baisse (801 LLS en 2013). Le taux de logements locatifs sociaux est inférieur à 10 % dans toutes les communes sauf à Lohéac. Le parc social est très inégalement réparti selon les communes : 40 % des logements sociaux sont concentrés dans la commune de Guichen.

Communes	Nombre de logements locatifs sociaux des bailleurs sociaux	% de logements locatifs sociaux des bailleurs sociaux
Baulon	19	2,4
Bourg-des-comptes	41	3,3
Bovel	0	0
Les Brulais	0	0
Campel	0	0
La Chapelle-Bouëxic	23	4,3
Comblessac	6	2,2
Goven	84	4,9
Guichen	314	9,7
Guignen	26	1,8
Guipry	78	4,5
Lassy	11	1,9
Lohéac	36	12,9
Loutehel	0	0
Maure-de-Bretagne	91	6,2
Mernel	7	1,6
Messac	35	2,6
Saint-Malo-de-Phily	5	1,2
Saint-Séglin	10	4
Saint-Senoux	9	1,3
EPCI	795	4,6

Source RPLS 2015 (Logements locatifs sociaux HLM – Hors logements communaux)

4,6 % des habitants de VHBC sont logés dans le parc social. Ce taux semble faible au regard des revenus des habitants et de l'évolution démographique de la communauté de communes. Ainsi, en moyenne 13,5 % des ménages ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, mais cette proportion est beaucoup plus importante dans les communes du sud du territoire. Parmi les 2200 ménages environ vivant en dessous du seuil de pauvreté, 1200 sont propriétaires de leur résidence principale, 624 sont locataires dans le parc privé et 272 sont logés dans le parc social. Près du quart des ménages est éligible au parc très social, soit plus de 4 000 ménages. Cette proportion est toutefois inférieure à celle du département (25,2%), de la CCMVS (27,2 %) ou de la France (28 %).



Vallons de Haute Bretagne accompagne pourtant de manière significative les bailleurs sociaux dans le cadre du PLH puisque 292 logements ont été créés depuis 2009, certes à Guichen mais aussi à Bourges des Comptes et récemment à Saint Senoux et Val d'Anast. Cette politique a des retombées non négligeables sur notre territoire, elle permet de maintenir les personnes âgées dans leur commune lorsqu'elles sont indépendantes, et d'accueillir de nouvelles populations plus jeunes, en maintenant les effectifs scolaires lorsqu'il se construit de grands logements, genre type 5.

Synthèse des données statistiques du territoire

Un taux de croissance élevé mais une diminution des naissances à surveiller.

Une population qui travaille à l'extérieur du territoire avec de longs déplacements ce qui induit un manque de temps pour des activités familiales. Un territoire très jeune mais qui vieillit à la fois par une population attachée à son territoire. Il est caractérisé par l'arrivée de nouvelles populations, essentiellement dûe à des prix de terrains attractifs et une volonté de constructions de logements sociaux bien accompagnés financièrement.

Un taux d'activité supérieur au Département, et un taux de chômage inférieur. Les classes moyennes représentent la majeure partie de nos CSP mais les cadres et les diplômés supérieurs progressent. Un parc de logements sociaux peu diversifié et concentré sur les villes centres.

B – Le questionnaire aux habitants

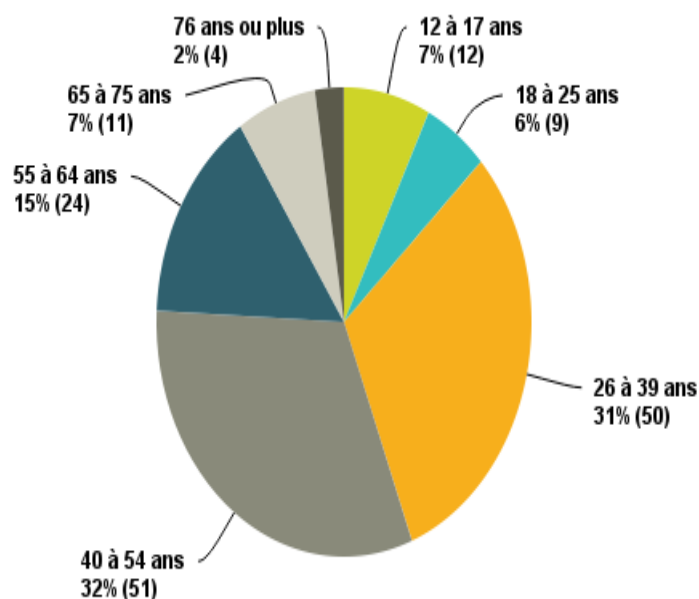
Ce questionnaire a été conçu et animé par un groupe de travail de bénévoles et de professionnels du centre social. (Questionnaire en annexe)

L'Enquête a été effectuée du 1^{er} février 2017 au 31 mars 2017 sur les communes de : Bovel, Comblessac, La Chapelle-Bouëxic, Les Brulais, Loutehel, Mernel, Saint Séglin, Val d'Anast (Maure + Campel)

Un mailing a été fait auprès de 1800 familles et des bénévoles ont parcouru le territoire pour interroger des habitants sur l'espace public en utilisant le questionnaire comme grille d'entretien.

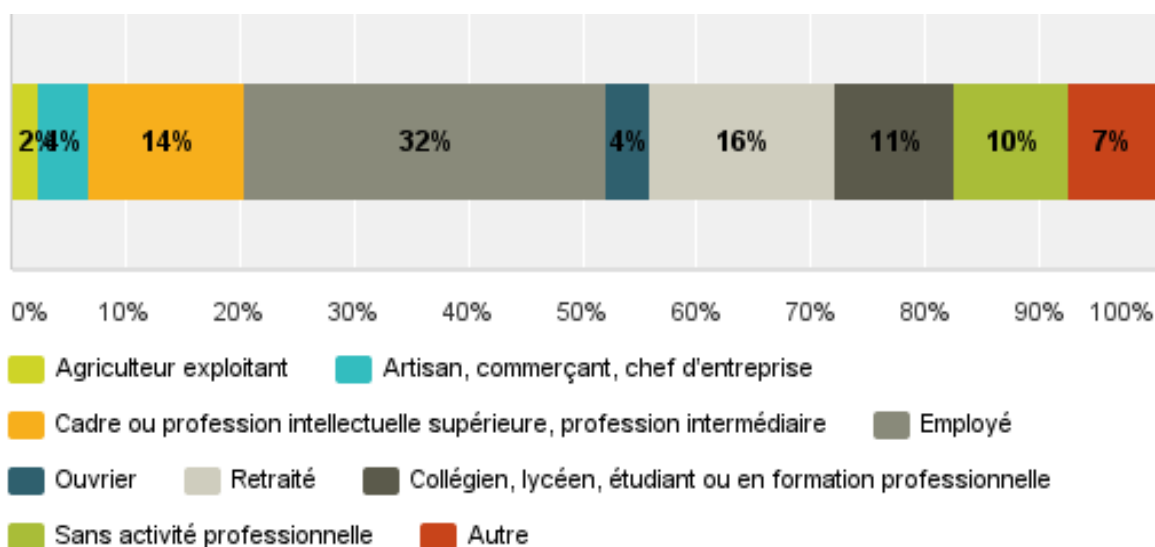
Nous avons obtenus 161 réponses dont 88 issues d'entretiens avec des habitants et 73 issues des questionnaires remplis par des habitants sur internet.

Typologie des personnes interrogées :

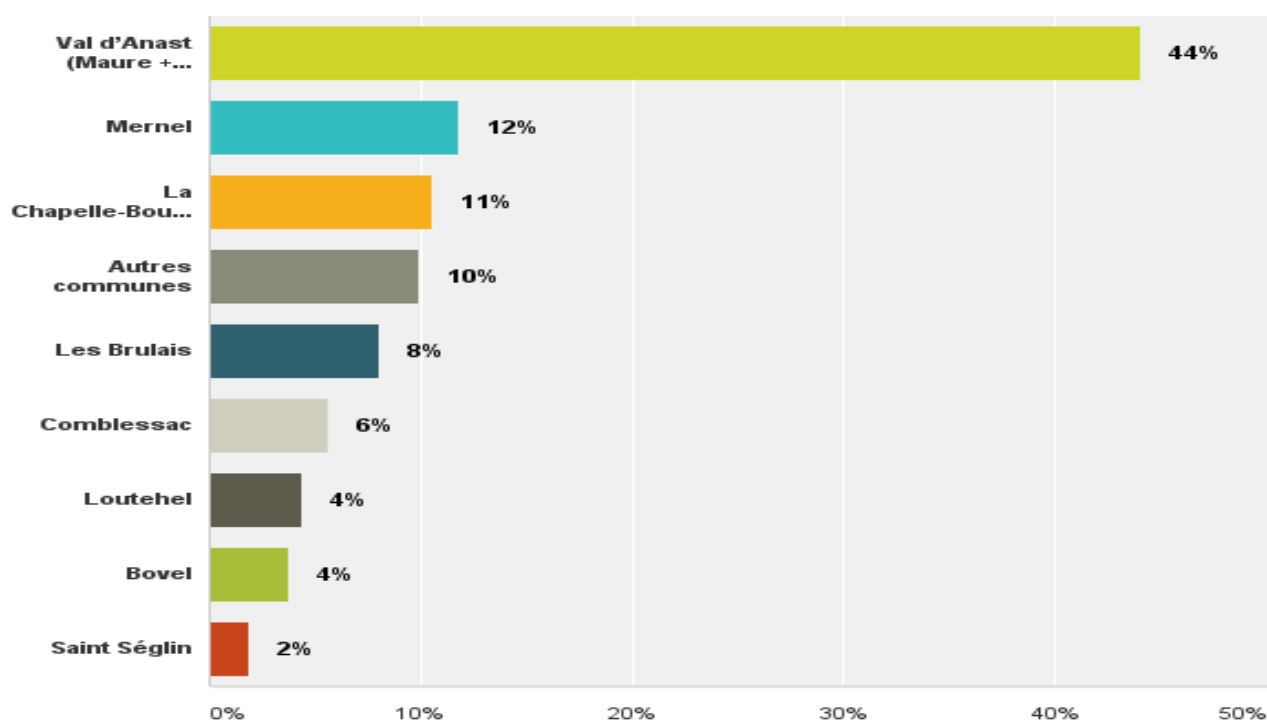


75 % des personnes sont des usagers de Chorus
16 % ont déjà fait du bénévolat à Chorus
70 % des personnes interrogées sont des femmes
78 % ont des enfants
99 % considèrent que Chorus est un équipement important pour le territoire
94 % des personnes interrogées possèdent un moyen de transport.
99 % des personnes pense que la présence d'un centre social et culturel est importante sur le territoire.

Catégorie socio professionnelles de personnes interrogées :



Lieux d'habitation des personnes interrogées :



Quels sont les critères les plus importants pour que le territoire favorise le bien-être et le bien vivre ensemble de ses habitants ?

1	Des animations dans l'espace public	67
2	Des infrastructures pour la jeunesse	59
3	Un milieu associatif dynamique	55
4	Une offre de transports commun	46
5	Des services à la population	41
6	Des commerces	39
7	Des espaces verts	31
8	Un bon accueil de la population, des nouveaux habitants	30
9	Du lien et de l'écoute sociale, des lieux de rencontres, de l'orientation	20
10	De la solidarité, de l'entre-aide, du respect, de la bienveillance et l'envie de partager	16
11	De la bonne communication	15
12	De la convivialité, de l'écoute, de la bonne humeur	9
13	Du culturel	8
14	Des activités	5
15	Des sorties	5
16	De l'aide à la mobilité	3

Réponses suggérées

Réponses Spontanées

Commentaires des personnes interrogées :

Un bon accueil des commerces de proximité et des associations

Des animations et événements pour favoriser le lien social. Il manque des lieux à partir de 8 ans. Les jeux sont adaptés pour les tout petits ; passé cet âge ils s'ennuient dans les parcs ! Piste cyclable ou vélodrome pour apprendre à rouler en sécurité... Un lieu où l'été on peut se baigner (comme à Carentoir par exemple) ...

Pedibus, que les jeunes aient un endroit pour se retrouver car il n'y a que la bibliothèque qui n'est pas un endroit d'échange et de rigolade, ce dont ils ont besoin. Des structures de jeux car il y en a peu sur la commune de Maure.

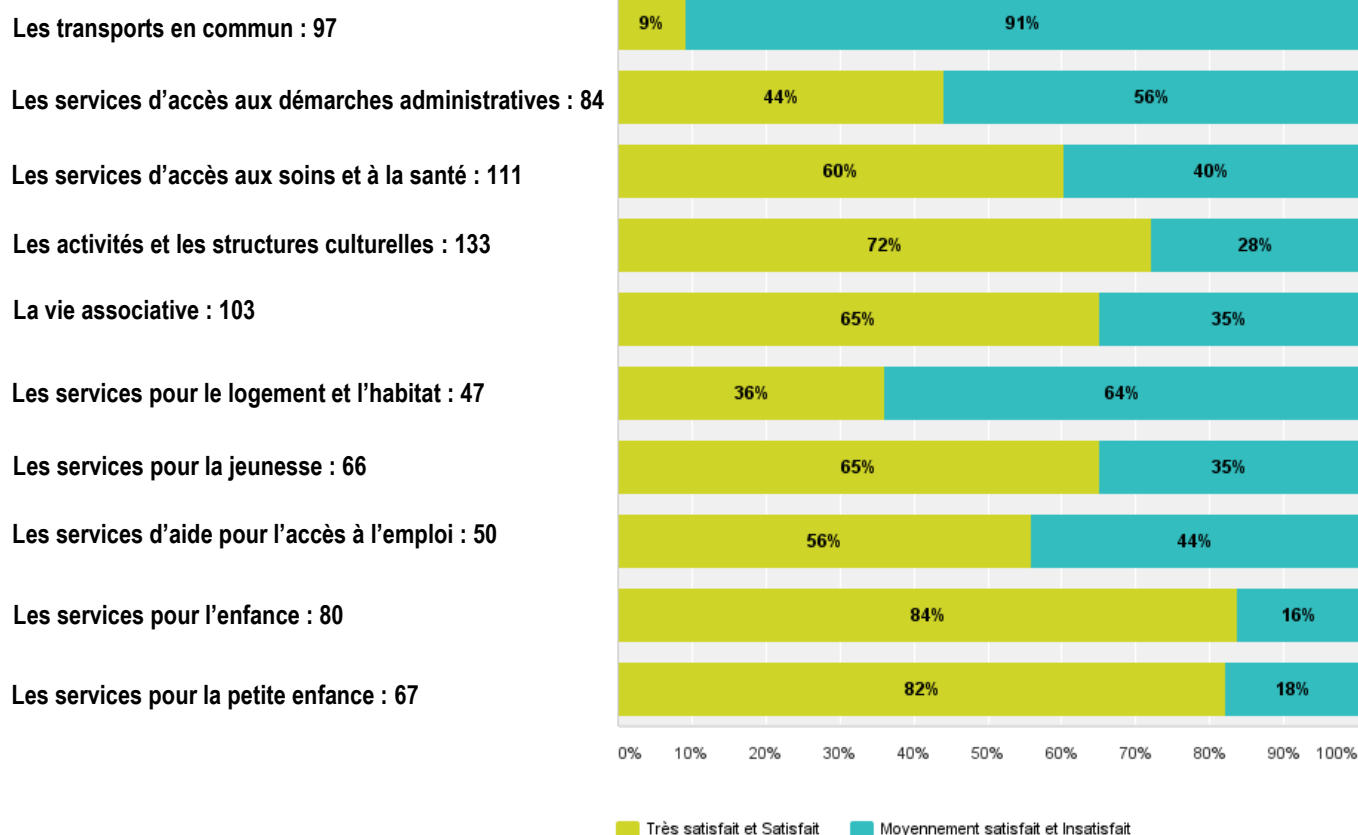
Des ateliers ou des sorties avec un support manuel, culturel, sportif...

Pourquoi pas un jardin partagé ?

Le bien-être et le bien vivre-ensemble suggèrent que l'on est bien quand l'autre l'est également. Un territoire où la participation citoyenne est encouragée et favorisée donne un milieu propice à comprendre et/puis résoudre les difficultés ensemble.

Ce qui vous satisfait sur le territoire :

Réponses obtenues : 142 Question ignorée : 19



Ce qui vous satisfait sur le territoire :

Les activités et les structures culturelles

- Pas assez d'activités culturelles sur le territoire
- L'école de musique est chère par rapport aux autres activités, limite l'accessibilité de certains
- Cinéma : + très apprécié, bonne communication mais pas assez de séances en semaine et pendant les vacances, pas assez de diversité

Ce qui vous satisfait sur le territoire : Les services pour la petite enfance

- Bon accueil des assistantes maternelles, belle structure avec des jeux adaptés
- Il manque une crèche, il faudrait créer une MAM pour augmenter la capacité d'accueil
- Il y a un manque d'accès à RIPAME et LAEP pendant les vacances scolaires.
- Les critères d'attribution des places au multi-accueil sont très flous.

Ce qui vous satisfait sur le territoire : Les services pour l'enfance

- + Un centre aéré au top avec des services actifs et un personnel très agréable
- Accueil des assistantes maternelles, belle structure avec des jeux adaptés
- A cet âge, il faut renforcer l'ouverture culturelle. Le Chorus doit ouvrir des perspectives sur le monde
- Manque d'activités (pas assez de sorties pour les 3-6 ans) et d'associations pour les 3-11 ans (il n'y a que le centre de loisirs).
- Peu de sport accessibles pour les moins de 6 ans (envisager un cours "d'éveil sportif« varié et ludique, même sur un temps de 45min.)

Ce qui vous satisfait sur le territoire : Les services pour la jeunesse

- + Le Cyber espace est super. Les services sont actifs.
- A part l'espace jeune et la cyber base, il n'y a rien à Maure donc Médiathèque pour que mes enfants ne traînent pas ... qu'il en déplaise aux usagers. Tant que rien ne sera mis en œuvre, ils iront, tout en respectant les lieux et les personnes.
- C'est déplorable pour les jeunes sauf les associations où tous les parents ne peuvent pas se permettent de payer de telles sommes.
- Pas assez d'offre de découverte des spectacles et musée, Opéra, Théâtre, soirées culturelle Redon ou Rennes (covoiturage à envisager avec les parents).
- Ça manque d'activités manuelles.
- Proposer du tir à l'arc / Accueil de jeunes à organiser par une association de jeunes.
- L'ouverture de foyer pour les jeunes n'est parfois pas en cohérence avec le désir des jeunes. (Activités donc foyer fermé pour les autres).

Ce qui vous satisfait sur le territoire : La vie associative

- + Les associations font vivre le bassin de vie, sans elles, il n'y a plus rien sur le territoire
- + C'est riche sur le bassin de vie, il y a un grand choix. Le potentiel est là. Il faut vouloir y aller.
- Difficile d'intégrer puis de faire sa place chez certaines associations gérées par le même noyau natif de Maure. Des associations en place depuis longtemps très fermées aux nouveaux arrivants !

- Il y a un manque d'échange et de coordination entre les associations. Trop peu de liens et d'actions collectives. Chaque association vit indépendamment. Il y a trop d'activités assises pour les anciens, on a besoin de plus de dynamique !
- Développer les associations sportives (du tennis et du ping-pong dès 8 ans)

Ce qui vous satisfait sur le territoire : les services d'accès aux démarches administratives

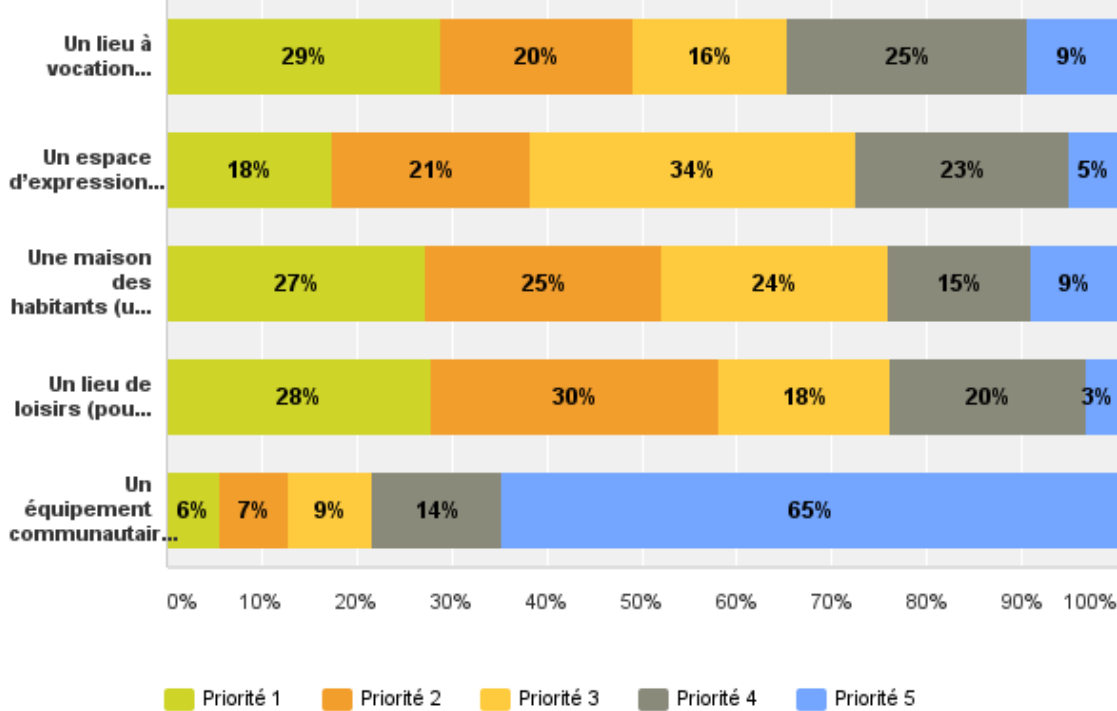
- + Assistantes sociales... tout ce dont j'ai eu besoin, je l'ai trouvé.
- + Les services sociaux : très efficaces et agréables.
- Ce n'est pas toujours clair de trouver le bon service. Compliquées pour les personnes isolées.
- Difficulté pour faire par exemple une carte d'identité, il faut aller dans d'autres mairies*.
- On doit sortir du canton (Guichen-Pipriac).
- Horaires d'ouverture de la mairie très restreints et pas toujours très aimable.
- La poste est vieillotte et on ne peut pas retirer d'argent, il faut la conserver.
- Pas assez de professionnels sur le territoire.
- Services publics inexistant (Trésor Public et Gendarmerie très peu ouverts, il faut aller à Pipriac).
- On aimerait avoir juste une boîte pour la CPAM au lieu d'avoir à prendre rdv pour remettre un papier et rdv CAF inexistante il me semble
- Attention à la destruction des services de proximité
-

Ce qui vous satisfait sur le territoire : les services d'accompagnement et d'accès à l'emploi

- + Mieux qu'ailleurs et professionnels bien identifiés.
- + Rien à redire sur Pôle Emploi.
- + Point Accueil Emploi satisfaisant (mais pas toujours ouvert et RDV l'après-midi)
- zone désertée.
- PAE pas très adapté aux besoins.
- insatisfait des services Acdes. Mauvais accueil** démotivant. Plus de possibilité de travailler passé 2 ans.
- Juste la mission locale. Pas assez de professionnels pour accompagner les demandeurs d'emplois.
- Organiser 1 à 2 fois/an un forum sur les métiers.

Quelles sont vos priorités pour les 5 missions qui relèvent d'un Centre Social et Culturel ?

Réponses obtenues : 130 Question ignorée : 31

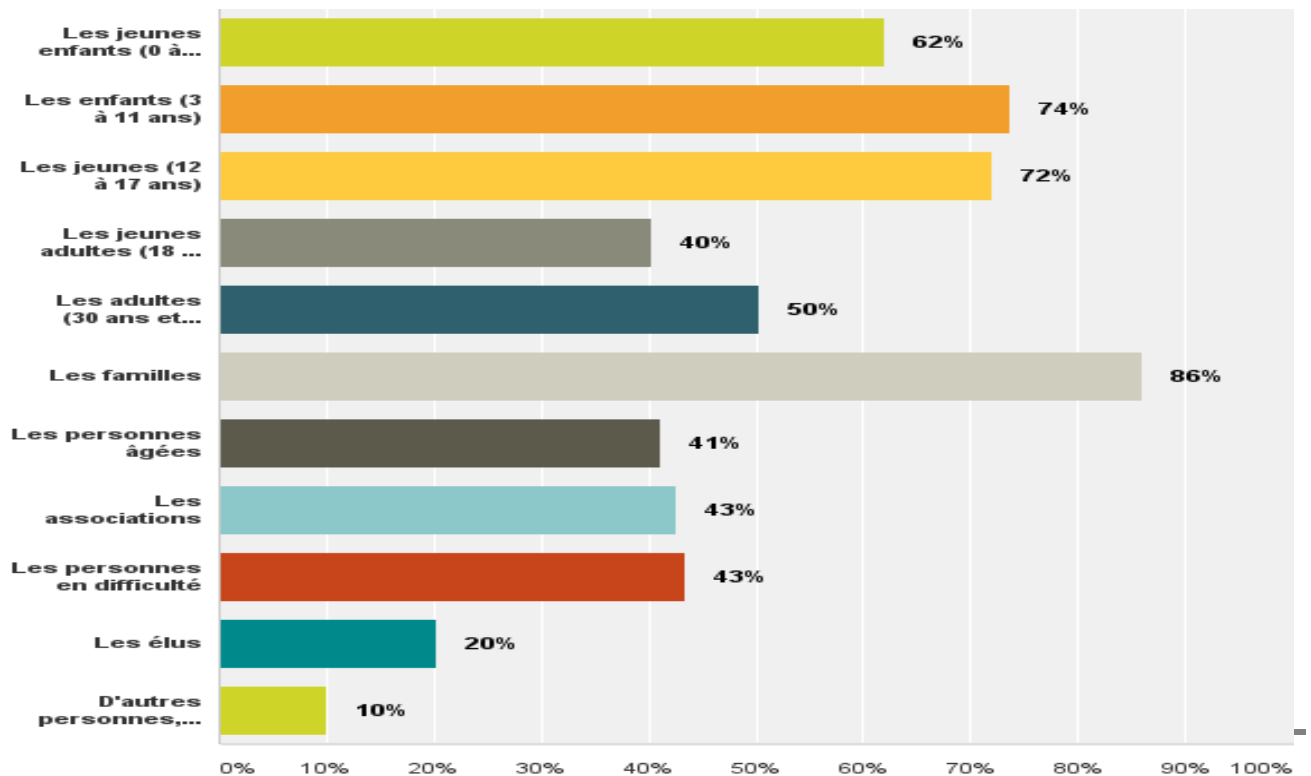


Priorité 1 (ex aequo)
 Un lieu à vocation sociale
 Une maison des habitants
 Un lieu de loisirs

Priorité 2
 Un espace d'expression culturelle

Priorité 3
 Un équipement communautaire de services publics

A votre avis, quel public fréquente (utilise) un centre Social et Culturel comme Chorus ?



Vos coups de cœur et coups de gueule ?

**Les coups de cœur : animations et ateliers
plébiscités : 40 verbatim positifs et 17 négatifs**

- La qualité de l'accueil
- Les animations festives
- Les ateliers créatifs
- L'animation famille
- La journée « portes ouvertes »



**Les coups de gueule : 40 verbatim
négatifs et 7 positifs**

- Les transports
- Les préoccupations environnementales
- La communication
- Les activités sportives
- Les tarifs



Synthèse du questionnaire aux habitants

On retrouve dans les résultats une image fidèle de notre population. Une forte proportion de retours de la ville centre. Des demandes essentiellement liées à au partage d'évènements en lien avec l'enfance Jeunesse et une qualité de vie environnementale. L'accès aux démarches et aux services publics et l'accès au logement semblent satisfaisants. Les habitants souhaitent être tenus informés des actions du Centre Social et sont intéressés pour y participer.

C – Les entretiens avec les partenaires

Les partenaires interrogés sont ceux qui travaillent régulièrement avec Chorus, certains ont des permanences régulières dans l'équipement. Le Cinéma l'Aurore et Maure Photo, L'ADMR, le CDAS, La conseillère ESF, Les Directrices de l'école COUSTEAU, Les Principales des collèges QUERPON et Sainte MARIE, Les Restos du Coeur et leurs bénévoles, La Mission Locale, et le Kfé des parents. Synthèses des questionnaires en annexes.

Les constats posés par les partenaires :

Chorus :

Chorus est reconnu en tant que partenaire culturel et lieu de rencontre et de rassemblement dans habitants. C'est un équipement accueillant, une belle structure. Il est intéressant de réunir plusieurs organismes et associations sous le même toit. Les partenaires perçoivent Chorus comme un lieu ressource (moyens humains et matériels), un lieu d'information et d'orientation, un lieu permettant l'accompagnement des projets des jeunes, ...

Il manque un espace convivial. L'appellation « Centre Social » peut s'avérer parfois péjorative. On note une diminution des interventions des animateurs jeunesse au sein des collèges. Pas assez de soutien aux associations et de coordination

Le territoire :

Problème d'isolement, de solitude pour certains habitants, il n'y a pas assez de logements sociaux, problèmes de mobilité, pas d'activités le soir pour les jeunes

Les attentes

- Création de liens entre les associations, meilleure coordination associative
- Mutualisation des locaux à améliorer
- Individualiser les accueils pour pouvoir plus facilement s'intégrer dans les activités collectives (personnes fragilisées)
- Travailler avec les jeunes pour viser une action sociale sur le long terme
- Travail collaboratif Chorus / CEDAS
- Travailler en partenariat avec le Collège Querpon et l'école Cousteau
- Améliorer la communication

Les pistes d'actions possibles :

- La rédaction d'une convention entre les associations et Chorus
- Les transports intercommunaux à bas prix, pédibus
- L'achat d'un minibus par Chorus
- Prévoir un accueil spécial Chorus, le différencier de l'accueil de la communauté de communes : personne présente dans le hall pour accueillir et mettre à l'aise
- Aménager un espace convivial (café, fauteuil dans le hall)
- Proposer des activités pour les seniors
- Organiser des fêtes avec bénévoles pour les valoriser
- Organiser des moments festifs pour tous
- Création d'une épicerie sociale, CIAS pour les personnes isolées
- Mettre en avant une association par mois
- Développer les passerelles entre la PMI et le LAEP
- Mettre en place de l'accompagnement à la scolarité
- Avoir + de salles associatives

D – Le temps de travail avec les élus du territoire

Besoins en matière de bien-vivre ensemble sur le bassin de val d'Anast :

- demande des jeunes familles arrivant sur le territoire (élue de St Séglin) d'un lieu de rencontres.
- Davantage communiquer sur Les actions existantes au chorus. Attention à l'appellation « centre social » qui peut être un frein (image négative du chorus)
- Remédier aux problèmes de déplacement des habitants (navette vers le chorus)
- Accompagner les initiatives locales comme le jardin partagé lancé par la municipalité de Val d'Anast. Il n'a pas fonctionné faute d'accompagnement.
- Tissu associatif : besoin de coordination, d'échanges et de liens entre les associations du territoire
- Améliorer la circulation des informations (importance des panneaux lumineux)
- Moyens de transports : les développer entre les communes, dans et hors de VHBC, mettre en place 1 accès à la gare de Guipry-Messac, avec quel tarif ?
- Développer le commerce local : bars, lieux de vie
- Mettre en place des temps festifs et culturels

- Développer des espaces de rencontres sur le territoire : des lieux de vie informels, des bancs, des aires de jeux, des espaces de verdure. Importance de l'aménagement urbain.

Que connaissez-vous du Chorus ?

Les points positifs :

- Une diversité de services et d'activités qui favorise la mixité.
- La situation géographique (centrale dans le bourg)
- L'accueil tant au niveau du bâtiment que des personnes
- La participation des habitants
- Décentralisation des actions.
- Différents services sur un même lieu
- 1 lieu de rencontres
- Tout le monde le connaît mais pour des raisons différentes
- 1 moteur d'actions

Les points négatifs ou à améliorer :

- Le ciblage des tranches d'âge et du sexe : activités essentiellement pour les plus jeunes enfants et essentiellement pour les femmes.
- Pas de transport pour accéder au Chorus.
- Horaires d'ouverture pas assez étendus (ouvertures le soir ...)
- Pb de communication (hors de Val d'Anast)
- Transport pour y venir (minibus)

Les 3 points à améliorer :

- Réparer les panneaux lumineux
- Mettre en place des actions de proximité (hors les murs)
- Créer des relais d'infos au sein des conseils municipaux (des élus)
- Mettre en place des réseaux d'ambassadeurs du Chorus (binôme administratif/élu)

La communication

Les points positifs :

- Les panneaux lumineux
- La mailing liste
- Il existe de bons outils mais mal distribués
- La charte graphique est reconnue

Les points négatifs ou à améliorer :

- les panneaux lumineux
- Mettre à jour la mailing liste
- Outils de communication à distribuer dans les boîtes aux lettres, à faire paraître dans les bulletins municipaux et sur internet en version mobile
- Améliorer l'efficacité de la communication en ciblant les publics : pour qui le support papier, le support numérique ect.
- Cibler les infos par territoire
- Mettre en place des relais d'infos : secrétaires de mairie / associations
- Développer le portail de VHBC

Quelles attentes ? Quelles actions ?

- Sorties culturelles en extérieur avec un moyen de transport
- Mise en relation entre personnes ayant des connaissances, des compétences et personnes en attente de ces connaissances, ces compétences soit un échange de savoirs.
- Inciter, favoriser la participation des jeunes (ex activité cinéma à Val d'Anast)
- Café ou pot pour les nouveaux habitants.
- Soirées en nocturne
- Ouverture en soirée
- Organiser des événements familiaux (intergénérationnels)
- Aller à la rencontre des conseils municipaux
- Tricot sur tout le territoire
- Externaliser les actions
- Actions pour les jeunes retraités
- Club de tarot
- Concept « auberge espagnole »

Synthèse des entretiens avec les élu e s

Globalement bien reconnu tant par ses actions que par son utilité sur le territoire malgré l'appellation sociale du Centre.

Problématique des transports à régler et une meilleure communication vers l'extérieur.

Cibler des actions sur des publics nouveaux.

Améliorer l'information vers les conseils municipaux.

V – Les axes de travail retenus pour 2018-2022

5 axes de travail pour le projet 2018-2022 :

- Favoriser le développement de la citoyenneté
- Accueillir tous les publics
- Mieux prendre en compte la jeunesse
- Accompagner les familles
- Développer notre programme d'animations socioculturelles sur le territoire

Retenus pour leur importance et leur facilité à les mettre en place, ces 5 axes semblent correspondre aux retours vus précédemment. Certaines problématiques se retrouvent par croisement dans les activités qui sont proposées (comme le transport par exemple) n'ont pas fait l'objet d'une action particulière, mais sera traitée de manière directe. Rien ne sera oublié.

Axe 1 - Favoriser le développement de la citoyenneté

- Renforcer la participation, la motivation et la fidélisation des bénévoles et des usagers
- Accompagner la formation des bénévoles, organiser des temps de rencontres salariés / bénévoles
- Valoriser les savoir-faire des bénévoles, promouvoir les échanges de savoirs, mettre en place un « passeport bénévole »
- Proposer des temps de débats, faire de Chorus un lieu d'expression citoyenne
- Accompagner les initiatives portées par des habitants
- Elaborer une charte du bénévolat pour l'ensemble des activités de Chorus, ...

Axe 2 – Accueillir tous les publics

- Réaménager le hall d'accueil de Chorus
- Créer un espace convivial
- Revoir la signalétique interne
- Accessibilité de l'équipement aux personnes handicapées
- Mettre à disposition une salle de travail connectée
- Etablir un protocole d'accueil des publics avec les différents services présents dans l'équipement
- Développer l'accueil des nouveaux arrivants en partenariat avec les communes

- Réflexion sur l'adaptation des horaires d'ouverture en lien avec de nouveaux besoins
- Tarification des activités à travailler sur l'ensemble de la structure
- Elaborer un règlement intérieur pour les usagers, ...

Axe 3 - Mieux prendre en compte la jeunesse

- Accueillir les jeunes collégiens en fin de journée, mettre en place de l'accompagnement scolaire, aide à la préparation d'examens,
- Associer les jeunes au fonctionnement et à la gouvernance de Chorus,
- Travailler sur les usages numériques, sensibiliser les jeunes, développer une action « promeneurs du net »,
- Développer des actions de prévention santé,
- Travailler sur l'autonomie des jeunes, le transport, la citoyenneté, ...

Axe 4 - Accompagner les familles

- Soutenir la parentalité
- Proposer des temps de loisirs familiaux, ...

Axe 5 - Développer notre programme d'animations socioculturelles sur le territoire

- Développer des projets interservices dans l'équipement Chorus
- Développer le partenariat
- Mettre en œuvre de nouvelles actions en lien avec les demandes des habitants

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 1 – Favoriser le développement de la citoyenneté**

Titre de l'action : « Constituer un réseau de bénévoles »	Descriptif de l'action :	Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficiente
Objectif(s) de l'action : - Faire se connaître et se rencontrer les bénévoles - Faire connaître le Chorus - Construire une identité commune « bénévoles du Chorus » - Créer des ambassadeurs du Chorus	- Organiser des temps de rencontre - Construire des actions collectivement lors de ces rencontres - Co-organiser entre bénévoles et salariés des actions - Créer un document (flyer ou brochure) pour faire connaître le bénévolat au Chorus - Constituer un « fichier » de bénévoles : petite bio avec centres d'intérêts/compétences/savoir-faire	- Mise en commun interservices - service famille et médiathèque
Caractéristiques du public recherché : Renforcer l'adhésion des bénévoles au projet social, renforcer la cohésion de l'équipe de bénévoles, renforcer les liens bénévoles salariés		
Indicateurs d'évaluation retenus : Bilan annuel : nombre bénévoles / actions mises en place		

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 1 – Favoriser le développement de la citoyenneté**

Titre de l'action : « Mise en place d'ateliers – échanges de savoir-faire »	Descriptif de l'action :	Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficace
Objectif(s) de l'action : - Valoriser les savoir-faire des bénévoles - Faire connaître les associations locales - développer les liens	Action proposé par les bénévoles investis à Chorus afin de développer les liens entre bénévoles et proposer du service et du partage de savoirs - Ex : champignons/Base-ball/alimentation/jardinage/bricolage	Du matériel / 1 Salle 1 binôme : bénévole/professionnel Action portée par la référente famille - S'appuyer sur les compétences des associations par des cours d'initiation
Caractéristiques du public recherché : Tous publics, nouveaux habitants, ...	Mettre en place un programme / un planning / recenser les compétences / communiquer /	- S'appuyer sur les compétences des bénévoles
Indicateurs d'évaluation retenus : Actions mises en place		

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 1 – Favoriser le développement de la citoyenneté**

Titre de l'action : « Programmation de café – débat »	Descriptif de l'action :	Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficiente
Objectif(s) de l'action : - Faire connaître des sujets d'actualité - Faire connaître le Chorus - être présent hors les murs sur le territoire	- Organiser des soirées conviviales - Programmer ces actions sur tout le territoire (dans et hors du Chorus) - En partenariat avec les associations locales - Ex : le vivre-ensemble / la Wifi /	Projet interservices coordonné par la direction <ul style="list-style-type: none">• Pour 2018 : 3 fois par an• Thème à choisir avec les bénévoles et l'équipe Prévoir un budget Prévoir des lieux hors du Chorus Budget : 1200 €
Caractéristiques du public recherché : Ados-adultes		
Indicateurs d'évaluation retenus : Nombre de participants Fidélité des participants Qualité des échanges		

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 2 « accueillir tous les publics »**

Titre de l'action : Mettre à disposition une salle de travail connectée	Descriptif de l'action :	Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficiente
Objectif(s) de l'action : « Permettre aux usagers de venir travailler au calme »	<ul style="list-style-type: none">- Réglementer l'usage du wifi (différencier la ligne agents de celle du public)- Créer un espace à part, plus intimiste	<ul style="list-style-type: none">- Tables hautes, tables filantes- Moyens à mobiliser :<ul style="list-style-type: none">• Salle : problème à régler (aménagement du patio)• Accès Wifi à revoir pour le public• Réaménagement de l'accueil• ...
Caractéristiques du public recherché : <ul style="list-style-type: none">○ Etudiants○ Lycéens○ Collégiens○ Personnes en recherche d'emploi○ Les personnes de passage sur le territoire		

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 2 « accueillir tous les publics »**

Titre de l'action : « Accueil des nouveaux habitants »	Descriptif de l'action :	Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficiente
Objectif(s) de l'action : Améliorer l'accueil des nouveaux habitants et les inciter à venir au Chorus	Revoir la communication entre Chorus et communes (mairies) afin de connaître les nouveaux arrivants sur le territoire et les contacter Présence d'un bénévole ou d'un agent du Chorus lors des vœux du Maire, afin de pouvoir présenter nos actions, et le centre social. Etre toujours présent sur le forum des assos en septembre pour diffusion infos Prévoir un pot convivial 1 à 2 fois par an au Chorus Réaliser des « packs de bienvenue » à distribuer aux nouveaux habitants : plaquettes de com, infos sur les permanences, les différents services etc.)	<ul style="list-style-type: none">- Relations à approfondir et à entretenir avec les communes- Obtenir les listes de nouveaux habitants auprès des communes- Organiser des visites guidées
Caractéristiques du public recherché : <ul style="list-style-type: none">- Nouveaux habitants		
Indicateurs d'évaluation retenus : Le nombre de nouvelles inscriptions dans les services du chorus		

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 2 « accueillir tous les publics »**

Titre de l'action : « Aménagement de l'accueil »	Descriptif de l'action :	Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficiente
Objectif(s) de l'action : Créer un espace convivial	<ul style="list-style-type: none">- Présence ponctuelle d'un bénévole pour accueillir les usagers, leur faire visiter le Chorus, proposer un café etc.- Accueillir toute personne souhaitant présenter, exposer ses créations (particulier ou assos)- Mettre en place un règlement pour le point ci-dessus ainsi qu'un planning- Revoir signalétique vers les différents services du Chorus- Etre ouvert certains midis (présence d'un bénévole)	<ul style="list-style-type: none">- Humain : artisans d'arts, artistes, bénévoles (exposition)- Matériel : Distributeur de boissons (eau, café), mobilier pour enfants, canapés et fauteuils plus haut (pas confortables pour personnes âgées), installer des « mange-debout »- Fermer le patio
Caractéristiques du public recherché : <ul style="list-style-type: none">- Tous les publics		
Indicateurs d'évaluation retenus : Enquête de satisfaction		

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 3 « Favoriser la prise en compte de la jeunesse »**

<u>Titre de l'action :</u> « Accompagnement à la scolarité »	<u>Descriptif de l'action :</u>	<u>Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficiente</u>
<u>Objectif(s) de l'action :</u> Favoriser l'égalité des chances Soutenir les enfants et la parentalité	Ce n'est pas de l'étude dirigée Il n'y a pas d'obligation de résultats Une aide au devoir pourra être apportée (soutien à la méthodologie, apprentissage des leçons), mais l'accent devra être mis aussi sur la convivialité (goûter, ...), l'entraide entre les jeunes, l'expression, la création autour d'une thématique, l'ouverture culturelle. Les relations avec les parents	Accompagnement Bénévoles Service civique
<u>Caractéristiques du public recherché :</u> Les enfants au primaire, au collège voire au lycée		
<u>Indicateurs d'évaluation retenus :</u> Nombre de jeunes présents Nombre de bénévoles		

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 3 « Favoriser la prise en compte de la jeunesse »**

<u>Titre de l'action :</u> « Chorus = lieu d'infos et de prévention à la santé »	<u>Descriptif de l'action :</u>	<u>Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficiente</u>
<u>Objectif(s) de l'action :</u> Permettre aux jeunes et à leurs familles de trouver de l'information, d'être écoutés, conseillés Permettre aux jeunes et à leurs familles de pouvoir s'exprimer	Expositions, conférences, rencontres Chorus = lieu d'info : agencer ce nouvel espace Groupe de parole Partage d'expérience des parents d'ados Intervention collègues	Animateur PIJ + autres services Intervenants extérieurs Budget : 1000,00 €
<u>Caractéristiques du public recherché :</u> Enfants de l'accueil de loisirs (la passerelle) Enfants de la passerelle Jeunes de l'espace jeunes Grands ados // jeunes adultes Parents		
<u>Indicateurs d'évaluation retenus :</u> Nombre d'interventions au collège Création et animation d'un groupe de parole de parents Création d'un lieu d'accueil Nombre de conférences, expositions, rencontres organisées dans l'année		

Fiche descriptive d'une action :

Points de référence au diagnostic :

Axe de travail du Centre Social : **Axe 3 - Favoriser la prise en compte de la jeunesse**

<u>Titre de l'action :</u> « Favoriser l'implication des jeunes dans la gouvernance de Chorus »	<u>Descriptif de l'action :</u>	<u>Moyens à mobiliser (humains et matériels) pour rendre l'action plus efficiente</u>
<u>Objectif(s) de l'action :</u> Associer les jeunes à la gouvernance de Chorus	Dans un premier temps : créer des commissions par âge (ALSH, Passerelle, EJ) en dehors de la gouvernance actuelle. Dans un second temps, associer effectivement des jeunes à la gouvernance, dans le conseil des habitants Budget dédié, fléché	Animateurs ALSH, passerelle et espace jeunes Animateur PIJ Service civique Allouer un budget à chaque « commission jeune »
<u>Caractéristiques du public recherché :</u> Enfants de l'accueil de loisirs Enfants de la passerelle Jeunes de l'espace jeunes Grands ados // jeunes adultes		
<u>Indicateurs d'évaluation retenus :</u> Nombre de jeunes présents Nombre de projets déposés Nombre de jeunes impliqués dans le conseil des habitants		

VI – Suivi du projet et conclusion

SUIVI DU PROJET 2018 – 2022

Au cours des années à venir l'équipe devra rester mobilisée pour mettre ses actions en place et les adapter au mieux pour satisfaire les besoins de la population mais aussi répondre aux faits de société et ou d'actualité.

Une réorganisation des services devra être mise en place, un plein temps de direction uniquement réservé au Centre Social devra être acté.

Accompagnement du Conseil des Habitants

Les bénévoles sont indispensables à la vie du CHORUS, le Centre Social devra les accompagner, les former, préserver leur budget de fonctionnement, faciliter leur prise de parole et ainsi rendre leur participation active. Faire vivre la charte mise en place par le Conseil des Habitants.

Un accord primordial des élus communautaires

Tout s'effectuera à la double condition que les objectifs politiques et budgétaires des élus soient respectés, la ligne directrice devra toujours s'adapter à ces tenants. La participation active des équipes, bénévoles et salariés, et les retombées en termes d'effectifs seront adaptés aux souhaits des habitants et élus. Cet équilibre devra constamment être pris en considération.

Conclusion

La démarche participative souhaitée demande un lourd investissement humain. Compte tenu des besoins sans cesse constants de la population et des moyens matériels à disposition, une évaluation ponctuelle et une remise en cause permanente est nécessaire. Ceci nécessite un gros travail d'équipe et une communication parfaite entre services. Cet investissement doit être suivi d'effets directs sur les moyens alloués et le temps nécessaire à leur préparation et réalisation.

Néanmoins cette expérience permet une meilleure prise en compte des besoins de notre population et porte l'usager au cœur du système. Il lui permet d'être acteur de son destin et de ses ambitions en parfaite harmonie avec l'équipe de salariés et en connaissance parfaite du coût de ses demandes.

Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur investissement tous les habitants, bénévoles, partenaires, et salariés qui ont participé à cette démarche et particulièrement Sarah (et Violette....) qui dès le départ ont su insuffler à l'équipe l'expérience et la méthode à employer. Face aux bouleversements liés aux fusions regroupements et aux mouvements de personnels, les équipes ont su se mobiliser pour répondre aux besoins des habitants répondant ainsi aux missions essentielles d'un Centre Social.

Merci à nos élus d'avoir accepté cette mobilisation des personnels en dehors des heures habituelles de travail, offert un moment de détente et de relaxation, ce qui a permis cette cohésion d'équipe face à l'enjeu majeur de renouvellement du projet.

Merci à Gabriel Azais d'avoir construit le questionnaire auprès des habitants.

Merci à la Fédération des Centres Sociaux pour son accompagnement et merci à la Caisse d'Allocations Familiales de permettre cette continuité.

VII – Documents annexes

- 9 juin 2016 : 1^{ère} rencontre du Comité de pilotage – Rappel du cadre légal-
Elaboration générale du projet – Mise en étapes
- 7 juillet 2016 : Réunion TRIO – grandes étapes de la démarche
- 1^{er} septembre 2016 : Point sur la démarche, rétro - planning et accompagnement
- 1^{er} octobre 2016 : Programmation, invitations, les tables thématiques, fiche bénévole
Charte des bénévoles
- 13 octobre 2016 : Conseil des Habitants – Fonctionnement et mise en sommeil des
commissions thématiques pendant la période du renouvellement
- 3 novembre 2016 : GPH/ GPP – Retour sur portes ouvertes- lancement du questionnaire
- 6 décembre 2016 : GPH – Préparation du questionnaire et échantillonnage
- 5 janvier 2017 : GPH – Finalisation du questionnaire et répartition des tâches
- 10 janvier 2017 : GPP – retour GPH et organisation de l’animation du questionnaire
- 2 février 2017 : TRIO – Organisation de la soirée de consultation des élus.
- Février/ mars 2017 : Comptes rendus rencontres avec partenaires – synthèse entretiens
- 7 février 2017 : GPP - Point sur l’animation du questionnaire et entretiens partenaires
Réflexion sur l’évaluation du projet. GPH – Organisation retour
questionnaires
- 7 mars 2017 : GPP – Préparation de la réunion avec les élus du 23 mars – Analyse des
1ers retours des entretiens.
- 9 mars 2017 : TRIO – Suivi des différentes étapes du renouvellement d’agrément -
Questionnaire auprès des habitants et diaporama complet
- 21 mars 2017 : GPP /GPH - Préparation rencontre élus
- 23 mars 2017 : Questionnaire élus – Comptes rendus des 2 groupes – Synthèse
- 4 avril 2017 : GPP – Synthèse et Analyse du diagnostic
- 25 avril 2017 : GPH – Point d’étape et planning
- 30 mai 2017 : GPP/GPH – Orientations de travail et objectifs généraux du projet
- Juin /septembre : Ecriture du projet
- 5-26 septembre : Finalisation de l’écriture avec les équipes
- 10 octobre : 1^{ère} lecture
- 19 octobre : Conseil des Habitants – Lecture et relance des actions.